

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NatUp
Société coopérative agricole à capital variable
Agréée sous le n° 11335
Siège social : 16, rue Georges Charpak
PAT La Vatine
76130 MONT SAINT AIGNAN
RCS ROUEN D 775 701 097

RAPPORT AUX ASSOCIES SUR LES COMPTES ANNUELS ET RAPPORT DE GESTION DU GROUPE DU CONSEIL
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 5 DECEMBRE 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts pour vous rendre compte des résultats de notre gestion pendant l'exercice ouvert le 1^{er} juillet 2024 et clos le 30 juin 2025, et soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice et examiner la situation et le devenir de notre Société ainsi que du groupe.

Les convocations ont été effectuées dans les conditions prévues par la Loi et les documents sociaux à tenir à votre disposition l'ont été à partir du 15^{ème} jour précédant les assemblées de section.

I – COMPTES DE L'EXERCICE ECOULE

Les comptes établis conformément aux dispositions du règlement n°2021-01 du 7 mai 2021 relatif aux comptes annuels des coopératives agricoles et de leurs unions, homologué par arrêté du 22 novembre 2021, comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

Ils sont joints au présent rapport et font apparaître les éléments ci-dessous exposés.

A/ RESULTAT D'EXPLOITATION

1 – Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'élèvent à 694.050.475 euros contre 705.316.168 euros lors de l'exercice précédent.

2 – Charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation s'élève quant à lui à 687.677.928 euros contre 696.962.236 euros lors de l'exercice précédent.

B/ RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier comprend :

- des produits financiers pour un montant de 10.296.905 euros contre 12.544.477 euros au titre de l'exercice précédent et
- des charges financières pour un montant de 5.143.542 euros contre 6.075.067 euros au titre de l'exercice précédent.

C/ RESULTAT COURANT AVANT IMPOT

L'ensemble des éléments d'exploitation et financiers dégage un résultat courant bénéficiaire de 11.527.389 euros. Celui-ci était bénéficiaire 14.823.734 euros au titre de l'exercice précédent.

D/ RESULTAT DE L'EXERCICE

Compte tenu d'un résultat exceptionnel bénéficiaire de 845.157 euros, d'une participation des salariés aux résultats de l'entreprise de 63.050 euros et d'impôts sur les bénéfices de 486.064 euros, le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice net comptable de 11.823.432 euros.

II – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat ainsi qu'il suit :

Résultat associés coopérateurs.....	11.088.410 euros
Résultat tiers.....	___ 735.022 euros
EXCEDENT NET.....	<u>11.823.432 euros</u>
➤ Réserve indisponible des opérations TNA.....	 735.022 euros
SOLDE	11.088.410 euros

Intérêts aux parts

3 % pour les associés coopérateurs	705.127 euros
3 % pour les associés porteurs de parts sociales à avantages particuliers	8.510 euros
4,50 % pour les associés non coopérateurs	93.499 euros

Plus-values de cessions d'actifs en réserves facultatives

1.449.556 euros

Dividendes reçus au titre des participations

900.000 euros

Ristournes productions végétales

Blé :		
	2€/T sur Cap Duo premium	743.638 euros
	2 €/T sur Cap Duo + N°1	21.710 euros
	2 €/T sur Cap moisson	13.364 euros
	10 €/T sur Blé C2 premium	430 euros
	10 €/T sur Blé AB premium	22.030 euros
Orge :		
	2 €/T sur Cap Duo premium (M, OBH, OBP avant prime)	225.724 euros
	2 €/T sur Cap Duo + N°1	10.072 euros
	2 €/T sur Cap moisson	12.692 euros
Colza 00 :		
	10 €/T sur Cap Duo premium	166.660 euros
	5 €/T sur Cap Duo + N°1	3.930 euros
	5 €/T sur Cap moisson	3.775 euros
Colza érucique :	12 €/T	518.834 euros
Maïs grains :		
	18 €/T sur Cap Duo premium	253.170 euros
	18 €/T sur Cap Duo + N°1	25.020 euros

18 €/T sur Cap moisson	59.832 euros
30 €/T sur Maïs AB premium	31.500 euros
Féverole C2 premium : 10 €/T	490 euros
Tournesol AB: 50 €/T	16.250 euros
Triticale C2: 10 €/T	440 euros
Lentilles vertes AB : 100 €/T	<u>33.200 euros</u>
	2.162.761 euros

Ristournes services

10% du CA Télédétection/Epicles/Inea/Be Api (C et CN) des Virtual	131.368 euros
100 % du CA Be Api rendement Virtual	8.518 euros
50 % du CA Be Api rendement	2.972 euros
10 % du CA accompagnement Certification / Bas carbone des Virtual	<u>12.220 euros</u>
	155.078 euros

Ristournes approvisionnement productions végétales

Oligos et Bio stimulants : 1% du CA réalisé par tous les adhérents	10.054 euros
4% du CA réalisé par les adhérents Virtual	190.216 euros

Engrais : 7 €/T sur les réservations engrais azotés	27.965 euros
18 €/T sur les réservations engrais azotés adhérents Virtual	475.236 euros
5 €/T sur autres réservations engrais	3.092 euros
10 €/T sur autres réservations engrais adhérents Virtual	57.498 euros
3 €/T sur Optisolaz	5.794 euros

Doses Maïs : 5 €/dose pour réservations jusqu'au 31/12/24 adhérents Virtual	64.545 euros
3 €/dose pour réservations à compter du 01/01/25 adhérents Virtual	37.194 euros

Semences : 1% CA doses semences céréales à paille de tous les adhérents	25.144 euros
3% du CA doses semences céréales à paille adhérents Virtual	251.084 euros
5 % du CA doses semences de multiplication G4	37.212 euros
3 % du CA toutes intercultures des adhérents Virtual	<u>52.142 euros</u>
	1.237.176 euros

Ristournes approvisionnement productions animales

Mesures d'accompagnement aux éleveurs : ruminants, volailles, porcs (octobre à janvier)

(Granulés : 15€/T, Farine Multimix : 8€/T, Mash : 8 €/T)	329.000 euros
Aliments composés volailles / bovins / ovins / porcs : 2 €/T	126.223 euros
Aliments composés ovins/bovins section : 3 €/T	73.590 euros

Section bovine

Filières bovines actifs aliments Bleu Blanc Cœur/Label Rouge : 0,10 €/Kg	32.500 euros
--	--------------

Section ovine

Filières Label Rouge et Bleu Blanc Cœur : 0,10 €/ Kg	6.856 euros
Kg commercialisés du 15/11/2024 au 31/01/2025 : 0,20 €/Kg	<u>9.363 euros</u>
	577.532 euros

Mesures orages juin 2025

Doses maïs resémées : 30 €/ dose

7.500 euros

Prise en charge agios 6 mois

100.000 euros**107.500 euros**

4.240.048 euros**SOLDE****3.691.670 euros**Solde en réserves facultatives, à savoir :

- Réserve pour investissements corporels et financiers	2.000.000 euros
- Réserve pour investissements mise en conformité	600.000 euros
- Réserve pour embellissement des dépôts et économie d'énergie	550.000 euros
- Réserve pour risque de marché	510.000 euros
- Autres réserves facultatives	31.670 euros

III – RESULTAT DES OPERATIONS AVEC DES TIERS NON ASSOCIES

La coopérative ayant levé l'option « opérations avec des tiers non associés » doit, conformément à l'article L 522-5 du code rural et de la pêche maritime, se soumettre à la mission de révision « Coopertise » au moins une fois tous les cinq ans. Cette mission a pour objectif de contrôler la conformité de l'organisation et du fonctionnement de la coopérative aux principes et règles de la coopération.

L'exercice clos le 30 juin 2021 est le dernier exercice contrôlé par la Fédération de Révision de l'Ouest dite CCAOF dans le cadre de cette mission de révision « Coopertise » qui a donné lieu à un rapport en date du 1^{er} septembre 2023 pour les exercices 2017 à 2021.

La prochaine mission de révision est prévue à l'issue de l'exercice clos le 30 juin 2026.

Le résultat des opérations réalisées avec des tiers non associés est bénéficiaire de 735.022 euros. Il était bénéficiaire de 1.258.688 euros sur l'exercice 2023/2024.

IV – PROPORTION DU CAPITAL DETENUS PAR DES SALARIES

Les parts sociales « associés non coopérateurs » détenues par des salariés dans le capital social de la coopérative au 30 juin 2025 représentent un montant de 1.425.088 euros sur un montant total de capital social détenu par des associés non coopérateurs de 2.077.753 euros, soit 1.425.088 parts de 1 euro de valeur nominale chacune.

V – MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice 2024/2025, la Société a enregistré les mouvements suivants d'acquisition ou de cession dans son portefeuille de participations :

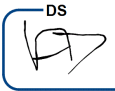
- Acquisition par la coopérative de 65.000 actions de la société SAS BRUNEL NEGOCE.

VI – INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application de l'article L441-6-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux dispositions de l'arrêté du 20 mars 2017, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				
Montant total des factures concernées (TTC)	2 757 765€	-579 382€	1 138 280€	7 421 952€	10 738 614€
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (Préciser HT)	0,49%	-0,10%	0,20%	1,32%	1,91%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	1,57%				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	Néant				
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	Néant				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours fin de mois principalement Délais légaux : Néant				

	Article D. 441 I, 2° du Code de commerce: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	453 factures	212 factures	132 factures	721 factures	1518 factures
Montant total des factures concernées (TTC)	14 929 125€	1 175 723€	150 312€	180 883€	16 436 043€



Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	10,20%				
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (HT)	2,19%	0,17%	0,02%	0,03%	2,41%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	Non applicable				
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	Non applicable				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 35 jours à compter de la date d'émission de la facture (adhérents)				

VII – INFORMATIONS PAR CATEGORIE DE SOUS-JACENT SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME DONT LE SOUS-JACENT EST CONSTITUE DE MATIERE PREMIERE AGRICOLE

Conformément à son adhésion à la Charte « Gestion du Risque Prix » en date du 27 septembre 2013, la coopérative s'est engagée à respecter quinze engagements portant sur une gouvernance adaptée et sur la formalisation des processus d'identification et de maîtrise des risques au sein d'un cadre de gestion. De ce fait, elle suit en permanence la cohérence entre les instruments financiers détenus et les matières premières qu'elle détient et elle s'engage contractuellement avec ses partenaires du marché.

VIII – SITUATION ET ACTIVITE DE LA COOPERATIVE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'exercice 2024/2025 a été pénalisé par la faible collecte pour la coopérative qui résiste néanmoins par sa capacité à s'adapter et à valoriser le grain.

Le chiffre d'affaires de la coopérative s'établit à 683 millions d'euros avec cette fois-ci un effet rendement négatif d'au moins 50 millions d'euros (mais aussi surfaces emblavées) compensé par des effets prix et mix légèrement positifs, plus nettement sur les ventes de bovins ovins (+13 M€, + 12%).

Le résultat net s'établit à 12 millions d'euros et les fonds propres atteignent 220 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires de la section légumes s'établit à 14,9 millions d'euros.

Celui de la section bovine est de 89 millions d'euros (76 M€ en 2023/2024) par un effet prix et volume.

La section ovine, quant à elle réalise 3,5 millions d'euros de chiffre d'affaires contre 3,1 millions d'euros l'exercice précédent.

Avec près de 5,2 M€, le résultat financier vient toujours nettement contribuer au résultat net, dans un contexte de baisse progressive des taux court pendant l'exercice mais de hausse des taux moyen long terme qui pèseront plus sur nos investissements futurs. Ce résultat intègre une remontée de dividendes de 1,4 M€ issues des diversifications du groupe.

Les investissements de l'exercice s'élèvent à 8 millions d'euros.

La moisson 2024 restera comme la plus faible depuis 40 ans, avec une collecte de 1,6 million de tonnes, impactée par des rendements en baisse de 20 % en moyenne et des qualités hétérogènes. Les prix sont

restés bas tout au long de l'année. Pourtant, dans ce contexte difficile, plusieurs filières ont démontré leur solidité et les valorisations sont satisfaisantes.

IX – STRATEGIE, EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2025/2026, NATUP poursuivra sa stratégie d'acteur coopératif incontournable sur son territoire en renforçant sa présence, en investissant dans le renouvellement et le maintien de ses sites et en s'intéressant à toutes les filières qui concernent ses adhérents.

X – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DES COMPTES PRESENTES ET LA DATE DE REDACTION DU RAPPORT

NEANT

XI – ACTIONS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT MENEES AU COURS DE L'EXERCICE

Sur cet exercice NatUp a poursuivi ses recherches dans différents domaines, notamment l'étude de nouvelles cultures pour diversifier l'assolement, la recherche d'alternatives dans les itinéraires techniques et la connaissance du sol.

XII – RESULTATS PAR BRANCHE D'ACTIVITE

La Société présente sur l'exercice 2024/2025 un chiffre d'affaires global de 682.551.501 euros qui se décompose de la façon suivante :

- chiffre d'affaires approvisionnement :	239.385.628 euros,
- chiffre d'affaires productions végétales :	323.395.652 euros,
- chiffre d'affaires prestations de services et autres:	12.408.866 euros,
- chiffre d'affaires Section Bovine :	88.900.398 euros,
- chiffre d'affaires Section Légumes :	14.936.773 euros,
- chiffre d'affaires Section Ovine :	3.524.184 euros.

XIII – INFORMATIONS JURIDIQUES

A/ RENOUELEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les Administrateurs sortants sont :

Au titre du collège associés coopérateurs :

- EARL LEULLIER, représentant Samuel LEULLIER ;
- EARL DERYCKE, représentant Marc DERYCKE ;
- Monsieur Antoine DECLERCQ ;
- GAEC REPEL, représentant Corinne LEGER ;
- Monsieur Guillaume METAYER ;
- Monsieur Thierry MAILLIER ;
- EARL REGNAULT, représentant Jérôme REGNAULT.

Ces administrateurs sollicitent le renouvellement de leurs mandats à l'exception Monsieur Thierry MAILLIER.

B/ NOMINATION D'ADMINISTRATEURS

Au titre du collège associés coopérateurs :

Nous vous proposons de nommer pour une durée de trois exercices la SCEA DES BRULINS représentée par Monsieur Clément BOCQUET en qualité d'administrateur.

C/ CONVENTIONS DIRECTES OU INDIRECTES ENTRE LES ADMINISTRATEURS, CERTAINS ASSOCIES ET LA COOPERATIVE

Nous vous informons qu'une nouvelle convention donnant lieu à application de l'article 25 des statuts a été passée dans le courant de l'exercice.

XIV- INFORMATIONS DIVERSES

A/ GOUVERNANCE

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, le Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois selon le calendrier suivant :

- le 23/08/2024,
- le 19/09/2024,
- le 23/10/2024,
- le 09/12/2024,
- le 27/02/2025,
- le 25/04/2025,
- le 23/05/2025.

A chaque Conseil, un point a été fait sur le marché et l'activité de la coopérative dans une perspective de gestion des risques.

Les commissaires aux comptes ont été régulièrement convoqués à la réunion du 19/09/2024 ayant pour objet l'examen et l'arrêté des comptes annuels, et à la réunion du 23/10/2024 ayant pour objet l'examen et l'arrêté des comptes consolidés.

B/ INDEMNITES COMPENSATRICES DE L'ACTIVITE CONSACREE A L'ADMINISTRATION DE LA COOPERATIVE

L'assemblée générale ordinaire annuelle d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024, valablement réunie le 4 décembre 2024 a fixé à 300.000 euros pour l'exercice 2024/2025 le montant de l'allocation globale dans la limite de laquelle des indemnités compensatrices de l'activité consacrée à l'administration de la coopérative pourront être attribuées aux membres du conseil d'administration.

Il est proposé de fixer à 300.000 euros la somme globale allouée au titre des indemnités compensatrices du temps consacré à l'administration de la coopérative pour l'exercice 2025/2026.

XV – COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés sont établis en application des dispositions de l'article L-524-6-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime en conformité avec la réglementation française sur les comptes consolidés et avec les principes et méthodes comptables édictés par le règlement 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les montants sont exprimés en Milliers d'euros.

A/ RESULTAT D'EXPLOITATION

1 – Produits d'exploitation

Le montant net du chiffre d'affaires s'élève à 1.296.114 KE. Il est en diminution par rapport à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 1.291.753 KE.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1.313.705 KE.

2 – Charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation s'élève quant à lui à 1.295.276 KE.

C/ RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est déficitaire de 1.762 KE. Il était bénéficiaire de 9.681 KE au titre de l'exercice précédent.

D/ RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire de 10.264 KE, il était déficitaire de 1.404 KE au titre de l'exercice précédent.

E/ RESULTAT NET CONSOLIDE PART DU GROUPE

Le résultat net part du groupe atteint 19.063 KE au 30 juin 2025, contre un résultat de 21.455 KE au 30 juin 2024.

XVI – SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au cours de l'exercice le Groupe NATUP a poursuivi la simplification de l'organigramme juridique. Dans ce cadre la société DE LA BAZANNE a été absorbée par la société Les Eleveurs de la Charentonne et la SCI DUCAT a été absorbée par la société LEMAITRE DEMEESTERE.

L'exercice écoulé démontre l'importance d'outils de travail du grain pour mieux valoriser nos céréales. Les coûts de l'énergie ont reflué même s'ils restent sur un plateau.

La récolte 2024 s'est révélée être une des pires de ces dernières années. À l'inverse d'une année record sur les maïs qui a nécessité une logistique adaptée et des besoins en séchage importants.

Sur le pôle Légumes, la cinquième gamme atteint l'équilibre en résultat d'exploitation et la première gamme qui a presque renouvelé son résultat de l'année précédente grâce à la bonne optimisation de ses outils.

Sur le pôle Distribution, Les Éleveurs de la Charentonne ont vu les marges et le résultat se redresser avec une activité correcte et le bon démarrage de quelques magasins, à l'instar de celui d'Isneauville.

À l'inverse, les jardinerie, malgré quelques bons mois, ont eu une activité plus mitigée sur la période cruciale de mai/juin.

Le pôle Fibres rencontre toujours une vraie difficulté à développer le commerce « Made In France » malgré un outil industriel performant. A contrario la partie « technique » automobile progresse bien.

Le chiffre d'affaires du Groupe NATUP s'établit à 1,29 milliard d'euros au 30 juin 2025, reste stable mais a été impacté par des rendements moisson 2024 faibles, compensés par des achats et des effets prix positifs en particulier sur l'activité bovine, ovine.

Analyse du CA par famille : (En Milliers d'Euros)

• Céréales :	478,3
• Légumes :	266,8
• Bovins :	112,8
• Protection des plantes :	88,9
• Nutrition des plantes :	100,5
• Aliments :	67,5
• Distribution :	84,7
• Autres :	37,6
• Semences et plants :	31,8
• Fibres :	23,7
• Ovins :	3,5
Total :	1.296,1

Les fonds propres, quasi fonds propres et provisions s'élèvent à 286 millions d'euros, en hausse de 11 M€, tandis que la dette nette a été réduite à 196 M€, soit une baisse de 27 M€ malgré un BFR qui remonte de 16 M€ (poste clients), compensé par le cash opérationnel positif et des cessions d'actifs pour 23 M€. 27 M€ d'investissements opérationnels et industriels ont été réalisés au cours de l'exercice, dont 9 M€ sur les nouveaux projets emblématiques du groupe (Lugo/5ème gamme pommes de terre, atelier frites, nouveau centre condiments).

Le périmètre de consolidation a évolué suite aux acquisitions et cessions suivantes réalisées au cours de l'exercice :

- Cession de 4.221 actions de la société FINANCIERE SOCOPA par FVHN ;
- Acquisition par la société LES ELEVEURS DE LA CHARENTONNE de 1.980 parts sociales de la société VV CHAMPLoup ;
- Acquisition par NATUP DISTRIBUTION de 20 parts sociales de la VV CHAMPLoup ;
- Acquisition par la société LES ELEVEURS DE LA CHARENTONNE de 67.223 actions de la société VILLA CONCEPT ;
- Acquisition par NATUP DISTRIBUTION de 1.100 actions de la société LES ELEVEURS DE LA CHARENTONNE ;
- Acquisition par NATUP de 65.000 actions de la société SAS BRUNEL NEGOCE.

Par ailleurs, la société LES FERMES a été liquidée au cours de l'exercice et par conséquent ne fait plus partie du périmètre.

XVII – STRATEGIE, EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le groupe s'engage à co-construire des solutions pragmatiques et durables avec les agriculteurs, en visant une triple performance : économique, écologique et sociétale. Grâce à son réseau de près de 100 conseillers, NatUp reste au plus près des exploitants pour les aider à s'adapter et gérer les risques.

XVIII – INFORMATIONS SUR LES FILIALES PAR BRANCHE D'ACTIVITE

Fabrication :

- 81 % de participation au capital de la Société UNION NORMANDIE VEXIN
 - Chiffre d'affaires : 31.818.259 euros
 - Bénéfice : 247.311 euros
 pour l'exercice clos le 30 juin 2025.
- 21,50 % de participation au capital de la Société UNION EXELIENCE :
 - Chiffre d'affaires : 47.918.830 euros
 - Bénéfice : 514.097 euros
 pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

Diversification :

- 40 % de participation au capital de la Société SAS CAPIK
 - Chiffre d'affaires : 1.709.361 euros
 - Bénéfice : 92.951 euros
 pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- 10,53 % de participation au capital de la Société LA COMPAGNIE DES INSECTES INDUSTRIE
 - Chiffre d'affaires : non connu
 - Déficit : 3.699.573 euros
 pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Holding :

- 96,45% de participation au capital de la Société NORALLIANCE
 - Chiffre d'affaires : -
 - Bénéfice : 1.497.945 eurospour l'exercice clos le 30 juin 2025.

- 100 % de participation au capital de la Société INTERFACE SAS
 - Chiffre d'affaires : -
 - Bénéfice : 192.744 eurospour l'exercice clos le 30 juin 2025.

- 100% de participation au capital de la Société NATUP INNOVATION :
 - Chiffre d'affaires : 1.684.666 euros
 - Bénéfice : 215.647 eurospour l'exercice clos le 30 juin 2025.

Commercialisation :

- 68% de participation au capital de la Société SAS POLLEN
 - Chiffre d'affaires : 66.762.267 euros
 - Bénéfice : 246.243 eurospour l'exercice clos le 30 juin 2025.

- 100% de participation au capital de la Société SAS BRUNEL NEGOCE
 - Chiffre d'affaires : 23.879.978 euros
 - Bénéfice : 239.242 eurospour l'exercice clos le 30 juin 2025.

- 64,99% de participation au capital de la Société SICA CAP SEINE
 - Chiffre d'affaires : 67.655 euros
 - Bénéfice : 21.933 eurospour l'exercice clos le 30 juin 2025.

Approvisionnement :

- 16,72 % de participation au capital de la Société INOXA.
 - Chiffre d'affaires : 1.025.120.906 euros
 - Bénéfice : 96.747 eurospour l'exercice clos le 30 juin 2025.

- 32,51 % de participation au capital de la Société UNION TERRES DE FRANCE.
 - Chiffre d'affaires : -
 - Déficit : 5.136 eurospour l'exercice clos le 30 juin 2025.

Services :

- 55 % de participation au capital de la Société CAPINVEST.
 - Chiffre d'affaires : 5.672.339 euros
 - Bénéfice : 48.949 eurospour l'exercice clos le 30 juin 2025.

- 10 % de participation au capital de la Société BE API.

- Chiffre d'affaires : 3.950.940 euros
 - Bénéfice : 86.169 euros
- pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

Trésorerie :

- 100% de participation au capital de la Société NORALLIANCE FINANCE
 - Chiffre d'affaires : 2.500 euros
 - Déficit : 25.199 euros
- pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

Foncier :

- 33% de participation au capital de la Société SEA-Up
 - Chiffre d'affaires : 1.635.982 euros
 - Bénéfice : 163.017 euros
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les résolutions qui vont être soumises au vote de l'Assemblée générale correspondent aux propositions de votre Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration vous invite donc à adopter ces résolutions et à donner quitus entier et sans réserve au Conseil pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Le Conseil d'Administration.

DocuSigned by:

37E16A20075D4E0...

Pour copie certifiée conforme

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NatUp
Société coopérative agricole à capital variable
Agréée sous le n° 11335
Siège social : 16, rue Georges Charpak
PAT La Vatine
76130 MONT SAINT AIGNAN
RCS ROUEN D 775 701 097

TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025
ET DES RESOLUTIONS D'AFFECTATION VOTEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 DECEMBRE 2025

1 – Texte de la proposition d'affectation du résultat :

L'Assemblée générale ordinaire décide l'affectation suivante du résultat, conformément à la proposition d'affectation soumise par le conseil d'administration :

Résultat associés coopérateurs.....	11.088.410 euros
Résultat tiers.....	<u>..735.022 euros</u>
EXCEDENT NET.....	<u>11.823.432 euros</u>
➤ Réserve indisponible des opérations TNA	735.022 euros
➤ Plus-value de cessions en réserve facultative.....	1.449.556 euros
➤ Distribution d'un dividende	<u>..900.000 euros</u>
SOLDE	8.738.854 euros

Intérêts aux parts

3% pour les associés coopérateurs	705.127 euros
4,50 % pour les associés non coopérateurs	93.499 euros
3% pour les associés porteurs de parts sociales à avantages particuliers	8.510 euros

Ristournes productions végétales

Blé :	2€/T sur Cap Duo premium	743.638 euros
	2 €/T sur Cap Duo + N°1	21.710 euros
	2 €/T sur Cap moisson	13.364 euros
	10 €/T sur Blé C2 premium	430 euros
	10 €/T sur Blé AB premium	22.030 euros
Orge :	2 €/T sur Cap Duo premium (M, OBH, OBP avant prime)	225.724 euros
	2 €/T sur Cap Duo + N°1	10.072 euros
	2 €/T sur Cap moisson	12.692 euros
Colza 00 :	10 €/T sur Cap Duo premium	166.660 euros
	5 €/T sur Cap Duo + N°1	3.930 euros
	5 €/T sur Cap moisson	3.775 euros

Colza érucique :	12 €/T	518.834 euros
Maïs grains :	18 €/T sur Cap Duo premium	253.170 euros
	18 €/T sur Cap Duo + N°1	25.020 euros
	18 €/T sur Cap moisson	59.832 euros
	30 €/T sur Maïs AB premium	31.500 euros
Féverole C2 premium :	10 €/T	490 euros
Tournesol AB :	50 €/T	16.250 euros
Triticale C2 :	10 €/T	440 euros
Lentilles vertes AB :	100 €/T	<u>33.200 euros</u>

2.162.761 eurosRistournes services

10% du CA Télédétection/Epicles/Inea/Be Api (C et CN) des Virtual	131.368 euros
100 % du CA Be Api rendement Virtual	8.518 euros
50 % du CA Be Api rendement	2.972 euros
10 % du CA accompagnement Certification / Bas carbone des Virtual	<u>12.220 euros</u>

155.078 eurosRistournes approvisionnement productions végétales

Oligos et Bio stimulants : 1% du CA réalisé par tous les adhérents	10.054 euros
4% du CA réalisé par les adhérents Virtual	190.216 euros

Engrais :	7 €/T sur les réservations engrais azotés	27.965 euros
	18 €/T sur les réservations engrais azotés adhérents Virtual	475.236 euros
	5 €/T sur autres réservations engrais	3.092 euros
	10 €/T sur autres réservations engrais adhérents Virtual	57.498 euros
	3 €/T sur Optisolaz	5.794 euros

Doses Maïs	5 €/dose pour réservations jusqu'au 31/12/24 adhérents Virtual	64.545 euros
	3 €/dose pour réservations à compter du 01/01/25 adhérents Virtual	37.194 euros

Semences :	1% CA doses semences céréales à paille de tous les adhérents	25.144 euros
	3% du CA doses semences céréales à paille adhérents Virtual	251.084 euros
	5 % du CA doses semences de multiplication G4	37.212 euros
	3 % du CA toutes intercultures des adhérents Virtual	<u>52.142 euros</u>

1.237.176 eurosRistournes approvisionnement productions animales

Mesures d'accompagnement aux éleveurs : ruminants, volailles, porcs (octobre à janvier)	
(Granulés : 15€/T, Farine Multimix : 8€/T, Mash : 8 €/T)	329.000 euros
Aliments composés volailles / bovins / ovins / porcs : 2 €/T	126.223 euros
Aliments composés ovins/bovins section : 3 €/T	73.590 euros

Section bovine

Filières bovines actifs aliments Bleu Blanc Cœur/Label Rouge :	0,10 €/Kg	32.500 euros
--	-----------	--------------

Section ovine

Filières Label Rouge et Bleu Blanc Cœur :	0,10 €/ Kg	6.856 euros
---	------------	-------------

Kg commercialisés du 15/11/2024 au 31/01/2025 :	0,20 €/Kg	<u>9.363 euros</u>
---	-----------	--------------------

577.532 euros

Mesures orages juin 2025

Doses maïs resémées :	30 €/ dose	7.500 euros
-----------------------	------------	-------------

Prise en charge agios 6 mois		<u>100.000 euros</u>
------------------------------	--	----------------------

107.500 euros

4.240.048 euros

SOLDE

3.691.670 euros

Solde en réserves facultatives, à savoir :

- Réserve pour investissements corporels et financiers	2.000.000 euros
- Réserve pour investissements mise en conformité	600.000 euros
- Réserve pour embellissement des dépôts et économie d'énergie	550.000 euros
- Réserve pour risque de marché	510.000 euros
- Autres réserves facultatives	31.670 euros

2 – Texte de la résolution d'affectation du résultat**4^{ème} RESOLUTION – DOTATION DES RESERVES OBLIGATOIRES**

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent net de 11.823.432 euros dont un excédent résultant des opérations faites avec les associés coopérateurs de 11.088.410 euros et un excédent résultant des opérations faites avec les tiers de 735.022 euros, l'assemblée générale ordinaire décide de doter les réserves obligatoires suivantes pour un montant de :

→ Réserve indisponible des opérations TNA	735.022 euros
---	---------------

Après dotation des réserves obligatoires, l'excédent net répartisable s'élève à 11.088.410 euros.

5^{ème} RESOLUTION – DISTRIBUTION D'UN INTERET AUX PARTS SOCIALES

L'assemblée générale ordinaire décide de servir un intérêt aux parts sociales libérées détenues à la date de clôture de l'exercice par les associés de la coopérative inscrits sur le registre des associés à la date de la présente assemblée.

En conséquence, l'assemblée générale ordinaire décide de servir un intérêt aux parts sociales libérées détenues par les associés non coopérateurs à la date de clôture de l'exercice, pour un montant total de 93.499 euros, un intérêt aux parts sociales libérées détenues par les associés coopérateurs à la date de

clôture de l'exercice, pour un montant total de 705.127 euros, et un intérêt aux parts sociales à avantages particuliers libérées détenues par les associés à la date de clôture de l'exercice, pour un montant de 8.510 euros, ce qui correspond à la date d'arrêté des comptes, à un taux de rémunération de 4,50 % pour les associés non coopérateurs, un taux de rémunération de 3 % pour les associés coopérateurs et à un taux de rémunération de 3 % pour les associés porteurs de parts sociales à avantages particuliers.

Les intérêts aux parts sociales représentent une enveloppe globale de 807.136 euros.

L'assemblée générale décide que l'éventuel solde non distribué et versé sur cette enveloppe globale sera porté en réserves facultatives.

6^{ème} RESOLUTION – AFFECTATION DES PLUS-VALUES DE CESSIONS

L'assemblée générale décide d'affecter en réserves facultatives la somme de 1.449.556 euros correspondant aux plus-values réalisées sur cessions d'immobilisations.

7^{ème} RESOLUTION – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES REÇUS AU TITRE DES PARTICIPATIONS VISEES AUX ARTICLES L. 523-5 ET L.523-5-1 DU CODE RURAL

L'assemblée générale ordinaire décide de distribuer des dividendes reçus par la coopérative, au titre des participations qu'elle détient conformément aux dispositions de l'article L 523-5 du code rural.

Cette distribution représente un montant de 900.000 euros qui sera réparti entre les associés au prorata des parts sociales libérées.

8^{ème} RESOLUTION – REPARTITION DES RISTOURNES EN FAVEUR DES ASSOCIEES COOPERATEURS PROPORTIONNELLEMENT AUX OPERATIONS REALISEES AVEC LA COOPERATIVE

L'assemblée générale décide de répartir les ristournes suivantes au profit des associés coopérateurs :

Ristournes productions végétales

Blé :	2€/T sur Cap Duo premium	743.638 euros
	2 €/T sur Cap Duo + N°1	21.710 euros
	2 €/T sur Cap moisson	13.364 euros
	10 €/T sur Blé C2 premium	430 euros
	10 €/T sur Blé AB premium	22.030 euros
Orge :	2 €/T sur Cap Duo premium (M, OBH, OBP avant prime)	225.724 euros
	2 €/T sur Cap Duo + N°1	10.072 euros
	2 €/T sur Cap moisson	12.692 euros
Colza 00 :	10 €/T sur Cap Duo premium	166.660 euros
	5 €/T sur Cap Duo + N°1	3.930 euros
	5 €/T sur Cap moisson	3.775 euros
Colza érucique :	12 €/T	518.834 euros
Maïs grains :	18 €/T sur Cap Duo premium	253.170 euros
	18 €/T sur Cap Duo + N°1	25.020 euros

	18 €/T sur Cap moisson	59.832 euros
	30 €/T sur Maïs AB premium	31.500 euros
Féverole C2 premium :	10 €/T	490 euros
Tournesol AB :	50 €/T	16.250 euros
Triticale C2 :	10 €/T	440 euros
Lentilles vertes AB :	100 €/T	<u>33.200 euros</u>
		2.162.761 euros

Ristournes services

10% du CA Télédétection/Epicles/Inea/Be Api (C et CN) des Virtual	131.368 euros
100 % du CA Be Api rendement Virtual	8.518 euros
50 % du CA Be Api rendement	2.972 euros
10 % du CA accompagnement Certification / Bas carbone des Virtual	<u>12.220 euros</u>
155.078 euros	

Ristournes approvisionnement productions végétales

Oligos et Bio stimulants :	1% du CA réalisé par tous les adhérents	10.054 euros
4% du CA réalisé par les adhérents Virtual		190.216 euros
Engrais :	7 €/T sur les réservations engrais azotés	27.965 euros
	18 €/T sur les réservations engrais azotés adhérents Virtual	475.236 euros
	5 €/T sur autres réservations engrais	3.092 euros
	10 €/T sur autres réservations engrais adhérents Virtual	57.498 euros
	3 €/T sur Optimolaz	5.794 euros
Doses Maïs	5 €/dose pour réservations jusqu'au 31/12/24 adhérents Virtual	64.545 euros
	3 €/dose pour réservations à compter du 01/01/25 adhérents Virtual	37.194 euros
Semences :	1% CA doses semences céréales à paille de tous les adhérents	25.144 euros
	3% du CA doses semences céréales à paille adhérents Virtual	251.084 euros
	5 % du CA doses semences de multiplication G4	37.212 euros
	3 % du CA toutes intercultures des adhérents Virtual	<u>52.142 euros</u>
		1.237.176 euros

Ristournes approvisionnement productions animales

Mesures d'accompagnement aux éleveurs : ruminants, volailles, porcs (octobre à janvier)	
(Granulés : 15€/T, Farine Multimax : 8€/T, Mash : 8 €/T)	329.000 euros
Aliments composés volailles / bovins / ovins / porcs : 2 €/T	126.223 euros
Aliments composés ovins/bovins section : 3 €/T	73.590 euros

Section bovine

Filières bovines actifs aliments Bleu Blanc Cœur/Label Rouge :	0,10 €/Kg	32.500 euros
--	-----------	--------------

Section ovine

Filières Label Rouge et Bleu Blanc Coeur :	0,10 €/ Kg	6.856 euros
Kg commercialisés du 15/11/2024 au 31/01/2025 :	0,20 €/Kg	<u>9.363 euros</u>

577.532 euros

Mesures orages juin 2025

Doses maïs resémées :	30 €/ dose	7.500 euros
Prise en charge agios 6 mois		<u>100.000 euros</u>

107.500 euros

4.240.048 euros

Ces ristournes représentent un montant de 4.240.048 euros.

L'assemblée générale décide que l'éventuel solde non distribué et versé sur cette enveloppe globale sera porté en réserves facultatives.

9ème RESOLUTION – DOTATION DES RESERVES FACULTATIVES

L'assemblée générale décide de doter le solde de l'excédent net répartisable, soit la somme de 3.691.670 euros, en réserves facultatives de la façon suivante :

- | | |
|--|-----------------|
| - Réserve pour investissements corporels et financiers | 2.000.000 euros |
| - Réserve pour investissements mise en conformité | 600.000 euros |
| - Réserve pour embellissement des dépôts et économie d'énergie | 550.000 euros |
| - Réserve pour risque de marché | 510.000 euros |
| - Autres réserves facultatives | 31.670 euros |

Pour copie certifiée conforme
Antoine DECLERCQ
Président du Conseil d'administration

DocuSigned by:

37E16A20075D4E0...

BILAN

Pour copie certifiée conforme

ACTIF

<i>Actif En Milliers d'Euros</i>		<i>30-juin-25</i>	<i>30-juin-24</i>	<i>Variation</i>
Ecarts d'acquisition	(Note n°1)	83 494	82 420	1 074
Immobilisations incorporelles	(Note n°2)	7 997	8 990	-994
Immobilisations corporelles	(Note n°2)	179 858	190 302	-10 444
Immobilisations financières	(Note n°3)	49 156	51 383	-2 226
Titres en équivalence	(Note n°4)	366	325	41
Actif immobilisé		320 871	333 420	-12 549
Stocks et en cours	(Note n°5)	121 311	147 090	-25 778
Clients	(Note n°5)	140 551	128 545	12 006
Adhérents	(Note n°5)	78 289	74 132	4 157
Autres créances et comptes de régularisation	(Note n°5)	46 421	51 589	-5 168
Valeurs mobilières de placement		2	2 084	-2 082
Disponibilités	(Note n°8)	20 006	15 190	4 816
Actif circulant et comptes de régularisation		406 581	418 630	-12 049
Total de l'actif		727 452	752 050	-24 598

PASSIF

<i>Passif En Milliers d'Euros</i>		<i>30-juin-25</i>	<i>30-juin-24</i>	<i>Variation</i>
Capital social		25 866	27 078	-1 212
Réserves consolidées		204 714	190 073	14 641
Résultat - Part du Groupe		19 063	21 455	-2 391
Capitaux propres part du groupe	(Note n°6)	249 643	238 606	11 038
Intérêts hors groupe		18 068	18 385	-318
Résultat hors groupe		1 528	619	909
Intérêts minoritaires	(Note n°6)	19 596	19 004	591
Provisions pour risques et charges	(Note n°7)	16 550	17 084	-534
Emprunts et dettes auprès des états de crédit	(Note n°8)	215 564	240 138	-24 573
Emprunts et dettes financières divers	(Note n°8)	9	113	-104
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(Note n°5)	108 701	131 928	-23 228
Dettes adhérents et comptes rattachés	(Note n°5)	49 195	51 225	-2 030
Autres dettes et comptes de régularisation	(Note n°5)	68 194	53 951	14 243
Dettes et comptes de régularisation		441 663	477 356	-35 693
Total du passif		727 452	752 050	-24 598

Résultat

Pour copie certifiée conforme

En Milliers d'Euros	30-juin-25	30-juin-24	Variation	Variation en %
Chiffre d'affaires net	1 296 114	1 291 753	4 361	0%
Autres produits d'exploitation	17 591	12 582	5 010	40%
Produits d'exploitation :	1 313 705	1 304 334	9 370	1%
Achats consommés	- 979 223	- 980 156	933	0%
Charges externes et autres charges d'exploitation	- 170 092	- 167 508	-2 585	2%
Impôts, taxes et versements assimilés	- 6 036	- 5 925	-110	2%
Charges de personnel	- 98 384	- 95 731	-2 653	3%
Dotations aux amortissements et provisions	- 41 540	- 37 561	-3 979	11%
Charges d'exploitation	-1 295 276	-1 286 881	-8 394	1%
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition :	18 429	17 453	976	6%
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	- 2 758	- 1 391	-1 367	98%
I) Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition :	15 672	16 062	-390	-2%
Produits financiers	8 229	19 229	-11 000	-57%
Charges financières	- 9 991	- 9 547	-444	5%
II) Résultat financier :	-1 762	9 681	-11 443	-118%
(I - II) Résultat courant :	13 910	25 743	-11 834	-46%
Produits exceptionnels	27 680	27 085	595	2%
Charges exceptionnelles	- 17 415	- 28 488	11 073	-39%
Résultat exceptionnel	10 264	-1 404	11 668	-831%
Impôts sur les bénéfices	- 3 623	- 2 115	-1 508	71%
Résultat net des sociétés intégrées :	20 551	22 225	-1 674	-8%
QP du résultat des sociétés mises en équivalence	41	151	192	-127%
Résultat net consolidé :	20 592	22 074	-1 482	-7%
Intérêts minoritaires :	- 1 528	- 619	-909	147%
Résultat net part du groupe :	19 063	21 455	-2 391	-11%

Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024
Résultat net consolidé	20 592	22 074
Résultat des sociétés mises en équivalence	- 41	151
Amortissements	26 588	31 213
Reprises	- 6 814	- 18 031
Variation des impôts différés	1 322	664
Plus-values de cessions, nettes d'impôt	- 1 611	785
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	40 035	36 855
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 2 474	24 332
Flux net de trésorerie généré par l'activité	37 561	61 187
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 27 493	- 33 619
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	22 649	2 718
Acquisitions d'immobilisations financières	- 4 732	- 1 780
Cessions d'immobilisations financières	8 051	26 912
Variation fournisseurs d'immobilisation	-	-
Incidence des variations de périmètres	- 3 710	- 4 132
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-5 235	-9 901
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 7 194	- 7 884
Dividendes versés aux minoritaires	- 247	- 178
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	348	5 425
Variation des dettes financières	- 10 543	- 35 245
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-17 636	-37 883
Incidence des variations de cours des devises	2	4
Variations de trésorerie théorique	14 692	13 407
Trésorerie d'ouverture	-92 297	-105 704
Trésorerie des sociétés acquises		
Trésorerie de clôture	-77 605	-92 297
Variations de trésorerie	14 692	13 407

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2025

PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Ces comptes consolidés sont établis en application des dispositions de l'article L-524-6-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime en conformité avec la réglementation française sur les comptes consolidés et avec les principes et méthodes comptables édictés par le règlement 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Toutes les données contenues dans cette annexe sont exprimées en K€, ou en Euros lorsque la précision est donnée.

1) ÉVÉNEMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2025 ET POST CLOTURE

MOUVEMENTS DE PERIMETRE

Au cours de l'exercice le groupe NatUp a poursuivi la simplification de l'organigramme juridique. Dans ce cadre la SCI BAZANNE a été absorbée par la société Les Eleveurs de la Charentonne et la SCI DUCAT a été absorbée par la société Lemaitre Demeestere au 1er juillet 2024.

ACTIVITE DE L'EXERCICE

Une année qui démontre l'importance d'outils de travail du grain pour mieux valoriser nos céréales. Les coûts de l'énergie ont reflué même s'ils restent sur un plateau.

La récolte 2024 s'est révélée être une des pires de ces dernières années. À l'inverse d'une année record sur les maïs qui a nécessité une logistique adaptée et des besoins en séchage importants.

Sur le pôle légumes, la cinquième gamme atteint l'équilibre en résultat d'exploitation et la première gamme qui a presque renouvelé son résultat de l'année précédente grâce à la bonne optimisation de ses outils.

Sur le pôle distribution, Les Eleveurs de la Charentonne ont vu les marges et le résultat se redresser avec une activité correcte et le bon démarrage de quelques magasins.

À l'inverse, les jardinerie, malgré quelques bons mois, ont eu une activité plus mitigée sur la période cruciale de mai/juin.

Le pôle Fibres rencontre toujours une vraie difficulté à développer le commerce « Made In France » malgré un outil industriel performant. A contrario la partie « technique » automobile progresse bien.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable notable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE PRESENTATION

Aucun changement de présentation notable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Aucun changement d'estimation comptable notable n'est intervenu au cours de l'exercice.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Il n'y a aucun événement intervenu ou connu postérieurement à la clôture pouvant avoir une incidence sur les comptes consolidés du groupe arrêtés au 30 juin 2025 ni susceptible de nuire à la continuité d'exploitation.

FISCALITE INTERNATIONALE

La réforme de la fiscalité internationale élaborée par l'OCDE, dite «Pilier 2», visant notamment à établir un taux d'imposition minimum de 15%, entre en application en France à compter de l'exercice clos en 2024.

Le groupe s'est engagé dans une étude afin d'identifier les incidences et d'organiser les processus permettant de se conformer à ses obligations. En l'état actuel des réglementations les conséquences financières ne sont pas significatives.

2) MODALITES DE CONSOLIDATION

METHODES DE CONSOLIDATION

La méthode de la mise en équivalence est appliquée aux sociétés dans lesquelles NatUp exerce une influence notable à l'exception de celles dont l'intégration n'aurait pas d'effet significatif sur les capitaux propres et le résultat.

En application de ces critères, les participations exclues du périmètre demeurent classées en titres de participation au bilan consolidé.

Les Sociétés sur lesquelles NatUp exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

En dehors de la société BOVALOR (anciennement PRENOR) la date de clôture des comptes sociaux des différentes sociétés entrant dans le périmètre de consolidation est le 30/06. Pour la société dérogeant à cette date, une situation comptable au 30/06 a été obtenue.

ECARTS D'ACQUISITION

L'écart de première consolidation, constaté à l'occasion d'une prise de participation et qui représente la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres des sociétés,
- et la quote-part de capitaux propres correspondants évalués à la juste valeur,

est inscrit à la rubrique "Écart d'acquisition" s'il est positif et en provisions pour risques et charges s'il est négatif.

Conformément au règlement ANC 2015-07, un examen des écarts d'acquisition antérieurement inscrits à l'actif des comptes consolidés de NatUp a été réalisé afin de déterminer leur durée d'utilisation, limitée ou non.

Ainsi, lorsqu'il existe une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition fait l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée

d'amortissement résiduelle déterminée. Pour les écarts d'acquisition présents à la clôture précédente, cela se traduit par un amortissement basé sur la valeur nette de cet écart à l'ouverture. En cas d'indice de perte de valeur sur ces écarts d'acquisitions, un test de dépréciation est réalisé afin de déterminer le montant de la dépréciation à comptabiliser.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, l'écart d'acquisition n'est pas amorti. Sa valeur fait toutefois l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture fondé sur une documentation précise des données prévisionnelles de rentabilité de l'entité ou du sous-groupe y étant rattaché. Pour les écarts d'acquisition présents à la clôture précédente, dont la durée de vie n'est pas prévisible, le test de dépréciation est basé sur la valeur nette de cet écart à l'ouverture.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision sur une durée qui reflète les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

3) VARIATIONS DE PERIMETRE

SOCIETES SORTIES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés SCI BAZANE et SC DUCAT sont sorties du périmètre suite aux fusions ayant eu lieu sur l'exercice.

Par ailleurs la société Les Fermes D'ICI n'a plus d'existence juridique et par conséquent ne fait plus partie du périmètre.

SOCIETES ENTREES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Aucune entrée dans le périmètre au cours de l'exercice.

PERIMETRE DE LA CONSOLIDATION 2024/2025

Forme Société	IDENTITE	30/06/2025 intérêts Groupe	30/06/2024 intérêts Groupe	Date de clôture	Méthode d'intégration
SAS	BRUNEL NEGOCE	100,00%	55,17%	30/06/N	IG
COOP	NATUP	100,00%	100,00%	30/06/N	Mère
SAS	INTERFACE	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
SAS	SIMAREX	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
SAS	SIMAREXPORT	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
SICA	CAP SEINE	89,89%	90,19%	30/06/N	IG
SAS	CAPINVEST	55,00%	55,00%	30/06/N	IG
SAS	NATUP DISTRIBUTION	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	ECO-TECHNILIN	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SP ZOO	ECO-TECHNILIN SP ZOO	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SARL	F.V.H.N.	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	ALTERNAE	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	LES FERMES D'ICI		78,66%	30/06/N	IG
SAS	NATUP FIBRES (Ex: FIR)	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SARL	LETIMMO	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SA	LUNOR DISTRIBUTION	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SA	NORALLIANCE	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	NORALLIANCE Développement	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	NORALLIANCE Légumes	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	ODIEVRE	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	POLLEN	68,00%	68,00%	30/06/N	IG
SAS	POM'ALLIANCE	95,60%	97,46%	30/06/N	IG
SAS	POMUNI France	95,60%	97,46%	30/06/N	IG
SAS	BOVALOR	48,23%	49,17%	31/12/N	MEE
SAS	SOCIETE NOUVELLE DEPREAUX	92,75%	93,61%	30/06/N	IG
SAS	SAVN	87,25%	87,35%	30/06/N	IG
SASU	SOLPOM	95,60%	97,46%	30/06/N	IG
SAS	NORALLIANCE Finance	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
Union-Coop	U.N.V. (Union Normandie Vexin)	87,25%	87,35%	30/06/N	IG
SARL	UNIVERT TRANSPORT	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	NEUSTRIE	49,21%	50,17%	30/06/N	IG
SAS	NEUSTRIE FDE	49,21%	50,17%	30/06/N	IG
SAS	LEMAITRE DEMEESTERE	96,63%	98,41%	30/06/N	IG
SCI	SC DUCAT		98,41%	30/06/N	IG
SARL	DS CONSEIL	96,63%	98,41%	30/06/N	IG
SAS	LETHUILLIER	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	NATUP INNOVATION	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
SAS	ALLIANCE CONDIMENTS	28,89%	28,89%	30/06/N	IG
SCI	SCI DE LA BAZANNE		98,33%	30/06/N	IG
SAS	LES ELEVEURS DE LA CHARENTONNE	79,70%	68,83%	30/06/N	IG
SASU	LUGO	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	VILLA CONCEPT	79,70%	48,18%	30/06/N	IG
SASU	MAISON LABONNE	79,70%	48,18%	30/06/N	IG
SASU	ATELIER DE LA VILLA	79,70%	48,18%	30/06/N	IG

Le groupe détient des participations dans l'union de coopératives agricoles EXELIENCE, qui n'est pas représentatives d'un contrôle et est donc exclue du périmètre de consolidation. Par ailleurs certaines entités sont exclues du périmètre compte tenu de leur caractère non significatif au regard des comptes consolidés pris dans leur ensemble. Enfin certaines entités sont exclues du périmètre compte tenu de la volonté du groupe de les céder dans un délai raisonnable.

4) PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

HYPOTHÈSES DE BASE

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, sans modification dans les méthodes d'évaluation et de présentation.

COÛT HISTORIQUE

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, sans changement dans les méthodes d'évaluation d'un exercice sur l'autre.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les éléments d'actif et de passif, les éléments de charges et de produits, compris dans les comptes consolidés sont évalués selon des méthodes homogènes.

SOLDES ET FLUX INTRA-GROUPE

Les soldes et flux intra-groupe ont été éliminés après cumul des balances individuelles.

Les plus-values de cession d'immobilisations entre sociétés comprises dans le périmètre d'intégration, lorsqu'elles sont d'un montant significatif sur le résultat consolidé, ont été neutralisées par l'application de la règle de l'enregistrement des immobilisations au coût historique du groupe.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les fonds de commerce figurent à l'actif du bilan consolidé à leur coût d'acquisition. Les fonds de commerce dont la durée de vie est définie font l'objet d'amortissements sur une période comprise entre 5 et 10 ans.

Les logiciels, ERP, licences et brevets sont amortis sur durée de 1 à 10 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée, le cas échéant.

Les immeubles font l'objet d'une répartition par composants en fonction du caractère dissociable et identifiable des principaux composants et en leur affectant leur propre durée d'utilisation estimée.

Les amortissements sont déterminés selon le mode le plus approprié, linéaire ou dégressif, sur les durées de vie retenues des principaux composants selon les normes du Groupe, à savoir :

- Constructions (en fonction des principaux composants) : 15 à 35 ans
- Agencements & installations : 5 à 12 ans
- Matériel de transport et informatique : 3 à 7 ans

Les amortissements dérogatoires, concernant l'écart entre amortissements dégressifs exceptionnels et amortissements économiques, sont retraités dans les comptes consolidés.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES : TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Ils sont inscrits à la valeur brute, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation et autres titres immobilisés est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres et des perspectives de rentabilité.

La valeur des titres immobilisés négociés sur des marchés réglementés est appréciée à la clôture de l'exercice en fonction des résultats réalisés et des perspectives économiques des sociétés détenues et non pas en fonction du cours de bourse instantané. En conséquence, une baisse du cours de bourse et/ou une baisse de la devise ne sont pas systématiquement suffisantes pour justifier une dépréciation.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût de revient.

Les frais financiers et d'administration en sont exclus.

Les résultats sur stocks cédés et non revendus par la Société consolidée acquéreuse ne sont pas retraités, compte tenu de leur très faible impact

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de prospection sont pris systématiquement en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Lorsque ces frais répondent aux critères d'activation définis par le plan comptable, ils font l'objet d'une inscription à l'actif en fin d'exercice et donne lieu à un amortissement sur une durée pouvant aller de 5 à 10 ans.

MARCHE A TERME CEREALES

Les opérations réalisées sur le MATIF s'inscrivent dans le cadre d'une couverture et visent à réduire les risques de variation de prix. Les positions contractualisées et non exécutées en date du 30 juin font, le cas échéant, l'objet d'une provision pour perte si l'exécution des contrats et des positions prises sur le marché à terme impliquent une perte latente.

IMPOSITION DIFFEREE

Les calculs ont été effectués et constatés dans les comptes consolidés.

Les impositions différées sont calculées sur les seules différences temporaires à échéances déterminées, en appliquant la méthode du report variable.

L'activation d'impôts différées sur les déficits fiscaux reportables du groupe repose sur une projection des résultats fiscaux futurs fondées sur les éléments prévisionnels issus de nos exercices budgétaires.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsqu'une charge afférente à l'exploitation de l'exercice en cours ou des exercices antérieurs est probable.

RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Le groupe NatUp prélève sur les résultats d'ensemble, sous forme de provision, le montant relatif aux indemnités de fin de carrière selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base du salaire de fin de carrière, recommandée par l'autorité des normes comptables (application des coefficients de pondération et d'actualisation)

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- > Age de départ à la retraite : 65 ans
- > Taux de revalorisation des salaires : 2 %
- > Taux d'actualisation : 3,64 %
- > Table de mortalité : INSEE 2024

Les engagements ainsi déterminés s'élèvent à 6 003 K€ au 30 Juin 2025 et sont enregistrés au bilan sous la rubrique « PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ».

Note 1 Ecarts d'acquisition

Société détentrice des Titres	Acquisition titres de la société	Ecarts d'acquisition bruts 30/06/2024	Cumul amortissements et dépréciations 30/06/2024	Ecarts d'acquisition bruts 30/06/2025	Amortissement - Variation de périmètre 30/06/2025	Dotations aux amortissements et dépréciations 30/06/2025	Cumuls amortissements et dépréciations 30/06/2025	Ecarts d'acquisition nets 30/06/2025
SAS DEPREAUX	ALTERNAE	347	347	347			347	-
NORALLIANCE	ALTERNAE	362	362	362			362	-
NORALLIANCE	ALTERNAE	361	78	361			78	283
NORALLIANCE	FVHN	282	282	282			282	-
LETIMMO	Sas NUTRISEM	619	619	619			619	-
LETIMMO	BOLAGRI	35	35	35			35	-
NORALLIANCE	EURAGRI SAS	3 338	3 338	3 338			3 338	-
UNV	SAVN SAS	650	650	650			650	-
SAS DEPREAUX	LA FOURCHE	428	428	428			428	-
SICA	SICA	4	4	4			4	-
SN Dépreaux	SICA	8	8	8			8	-
SN Dépreaux	UNVT	15	15	15			15	-
NATUP	INETRFACE SAS	10	10	10			10	-
SN Dépreaux	Les Fermes d'Ici	478	478	-			-	-
FERMES D'ICI	POTIMARRON	512	512	-			-	-
NATUP	DHSCI	1 144	-	1 144			-	1 144
DHSCI	CAP INVEST	343	-	343			-	343
NORALLIANCE	LETHUILLIER	1 447	579	1 447		145	724	723
NORALLIANCE	NORALLIANCE LEGUMES	1 859	-	1 859			-	1 859
NORALLIANCE LEGUMES	FPA	15 047	2 194	15 047			2 194	12 853
NORALLIANCE LEGUMES	POMALLIANCE	8 709	1 320	8 709			1 320	7 389
POMALLIANCE	POMUNI	3 129	-	3 129			-	3 129
NORALLIANCE LEGUMES	LUNOR DISTRIBUTION	123	18	123			18	105
LUNOR DISTRIBUTION	VEGETABLE	2 090	-	2 090			-	2 090
NEUSTRIE	NEUSTRIE FE	30 586	-	30 586			-	30 586
NEUSTRIE Holding	ALLIANCE CONDIMENTS	253	-	253			-	253
NORALLIANCE LIN	ECOTECHNILIN SAS	3 652	237	3 652			237	3 415
NORALLIANCE	NATUP FIBRES (ex FIR)	1 125	-	1 125		1 125	1 125	-
LEDLC	Villa Concept	3 088	1 236	3 813	242	618	2 096	1 717
NATUP DISTRIBUTION	LEDLC	14 497	-	17 604			-	17 604
NATUP	D&S CONSEIL	1 257	629	1 257		628	1 257	0
Totaux		95 799	13 379	98 641	242	2 516	15 147	83 494

Le poste écarts d'acquisition représente la différence entre le prix payé pour l'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part de droits sur les capitaux propres de ces sociétés après retraitements de consolidation.

Les écarts ayant une durée d'utilisation non limitée font l'objet d'un test annuel de perte de valeur.

Au cours de l'exercice l'écart d'acquisition de la société D&S CONSEIL a fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 50 % au regard des perspectives d'activité. Cet écart d'acquisition est maintenant totalement déprécié.

Les écarts d'acquisition ayant une durée d'utilisation limitée font l'objet d'un amortissement sur cette durée ou sur 10 ans si cette durée ne peut être identifiée de façon fiable. A ce titre :

- L'écart d'acquisition de la société LETHUILLIER fait l'objet d'un amortissement sur 10 ans.
- L'écart d'acquisition du groupe Villa Concept fait l'objet d'un amortissement sur 5 ans.
- L'écart d'acquisition lié à l'activité FIR (Natup Fibres) a été totalement déprécié.

Note 2 Immobilisations incorporelles et corporelles

• IMMOBILISATIONS BRUTES :

En Milliers d'Euros	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Virements	Autres (écarts de conv)	Clôture
Frais d'établissement	8	-	-	- -	2	-	6
Frais de recherche et développement	308	-	-	- -	0	-	308
Concessions, brevets et droits similaires	13 677	201 -	75	-	81	1	13 885
Fonds commercial, marques et droits au bail	7 367	10 -	190	-	83	-	7 270
Autres immobilisations incorporelles	5 399	-	-	-	7	-	5 406
Immobilisations incorporelles en cours	472	545	-	- -	545	-	471
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	3	- -	3	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	27 233	756 -	268	- -	375	1	27 347
Terrains	38 744	1 007 -	909	-	1 282	-	40 124
Constructions	374 509	3 060 -	17 644	-	929	-	360 854
Installations techniques, matériel, outillage	211 137	4 033 -	1 697	-	2 530	56	216 059
Autres immobilisations corporelles	54 832	3 352 -	2 171	-	159	3	56 175
Immobilisations en cours	5 689	6 982 -	624	- -	4 044	6	8 009
Avances et acomptes	600	8 563 -	54	- -	520	-	8 589
Immobilisations corporelles	685 511	26 997 -	23 099	-	336	65	689 810
Immobilisations brutes totales	712 744	27 752 -	23 367	- -	39	66	717 156

• AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS :

En Milliers d'Euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Virements	Autres (écarts de conv)	Clôture
Frais d'établissement	7	-	-	- -	2	-	5
Frais de recherche et développement	284	17	-	- -	4	-	298
Concessions, brevets et droits similaires	9 688	1 259 -	68	- -	88	1	10 793
Fonds commercial, marques et droits au bail	2 711	-	-	- -	1 738	-	973
Autres immobilisations incorporelles	5 502	22 -	125	-	1 830	-	7 230
Immobilisations incorporelles en cours	49	-	-	-	1	-	50
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements Immobilisations incorporelles	18 242	1 299 -	192	-	0	1	19 350
Terrains	15 326	1 572 -	45	-	0	-	16 853
Constructions	278 457	10 063 -	5 561	- -	0	-	282 959
Installations techniques, matériel, outillage	162 223	9 981 -	1 475	-	296 -	9	171 017
Autres immobilisations corporelles	39 203	2 069 -	1 912	- -	296 -	4	39 060
Immobilisations en cours	-	63	-	-	-	-	63
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements Immobilisations corporelles	495 209	23 749 -	8 993	- -	0 -	13	509 951
Amortissements totales	513 451	25 047 -	9 186	- -	0 -	12	529 301

• IMMOBILISATIONS NETTES :

En Milliers d'Euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Virements	Autres (écarts de conv)	Clôture
Immobilisations incorporelles nettes	8 991 -	543 -	76	- -	376	-	7 997
Immobilisations corporelles nettes	190 302	3 280 -	14 137	-	337	78	179 858
immobisations incorporelles et corporelles nettes	199 293	2 737 -	14 213	- -	39	78	187 855

• LES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
CORRESPONDENT PRINCIPALEMENT A :

- Des investissements dans **le pôle agricole et grains pour 11 M€**, dont notamment :
 - 1 M€ pour divers projets informatiques (HRU, TMS, dématérialisation des factures, projet data),
 - 0,8 M€ pour le nouveau siège,
 - 0,5 M€ de matériels roulants,
 - 0,5 M€ pour la construction d'un nouveau bâtiment ALTERNAE à Melz,
 - 0,4 M€ pour la création d'une plateforme à Realcamp,
 - 0,4 M€ pour le site de Simarex,
 - 0,2 M€ pour le système d'aspiration à Romilly La Phutenay,
 - 0,2 M€ pour le renforcement la structure à Digny.

- Des investissements à hauteur de **1,3 M€ dans le pôle fibres**, dont notamment :
 - 0,2 M€ pour une nouvelle ligne en Pologne
 - 0,2 M€ pour une nouvelle ligne à Saint Martin du Tilleul
 - 0,9 M€ d'investissements récurrents

- Des investissements dans **le pôle légumes pour 13,3 M€**, dont notamment :
 - 5,5 M€ pour l'agrandissement du site de Neustrie
 - 2,4 M€ pour le projet Frites
 - 1 M€ pour le projet Lugo
 - 4,3 M€ d'investissements récurrents

- Des investissements à hauteur de **1,9 M€ dans le pôle distribution**, dont notamment :
 - 0,1 M€ pour la mise en place d'un atelier de découpe volaille
 - 0,5 M€ pour les nouveaux magasins LEDLC suivants : Isneauville, Magnanville et la Chapelle-Saint-Mesmin
 - 0,2 M€ pour l'agrandissement du magasin LEDLC de Lisieux
 - 0,9 M€ d'investissements récurrents

Note 3 Immobilisations financières

- TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (EN VALEURS NETTES)

En Milliers d'Euros	Ouverture	Acquisitions	Cessions ou diminutions	Résultat M.E.E	Virements et variations de périmètres	Clôture
Titres de participations	34 828	0 -	2 105		234	32 958
Autres titres immobilisés	3 579	272 -	55	- -	294	3 501
Créances rattachées à des participations	1 136	331 -	54	- -	0	1 413
Prêts	174	19 -	164	-	46	75
Dépôts et Cautionnements	11 666	4 110 -	4 567	-	0	11 209
Titre M.E.E	325	-	-	41 -	0	366
Valeurs nettes	51 707	4 732 -	6 945	41 -	14	49 522

- LES PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR LESIMMOBILISATIONS FINANCIERES SONT :

- Cession de la participation dans la financière SOCOPA (- 2,1 M€)
- Baisse du montant des dépôts MATIF de l'ordre de – 4,6 M€ et nouveau dépôt de 4 M€ pour le nouveau siège.

Le poste « immobilisations financières » regroupe les titres de participation non consolidés, les autres titres immobilisés ainsi que les prêts et autres immobilisations financières qui se décomposent ainsi :

- DETAIL DES PRINCIPALES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

En Milliers d'Euros	30/06/2025	30/06/2024
ARIANE	20 000	20 000
Exelience	2 744	2 744
In Vivo	2 773	2 800
Financière Socopa	-	2 087
SEA UP	1 398	1 398
AMP	1 300	1 300
Senalia Union	1 131	1 131
CAPIK	633	633
Inoxa	536	536
Be Api	500	500
Senalia SICA	245	245
Autres	1 697	1 454
Titres de participations	32 958	34 828
Autres	1 413	1 136
Créances rattachés à des participations	1 413	1 136
We Fundia	-	156
Autres	75	18
Prêts	75	174
CRCA Normandie Sein	1 252	1 203
Nord Céréales	299	299
Autres	1 949	2 077
Autres titres immobilisés	3 501	3 579
Dépôts et cautionnement	11 209	11 666
Titre M.E.E	366	324
Totaux	49 522	51 707

- VALORISATION DES PRINCIPALES PARTICIPATIONS :

En Milliers d'Euros	Valeur nette	% détenu	Capitaux propres avant résultat	Résultat	Comptes de références	Devises
ARIANE	20 000	3,3%	305 825	13 092	30/06/2024	Euros
EXELIENCE	2 744	21,5%	13 439	429	30/06/2024	Euros
In Vivo	2 773	3,6%	422 419	8 998	30/06/2024	Euros
SENALIA UNION	1 131	15,4%	91 622	226	30/06/2024	Euros
SCI SEA UP	1 398	33,0%	4 570	161	31/12/2024	Euros
AMP	1 300	6,4%	11 210	1 253	31/08/2024	Euros

Note 4 Titres mis en équivalence

Société	Participation	Ouverture	Augmentation	Diminution	Virement	Clôture
BOVALOR	50%	325	41	-	-	366
Valeur nette en K€		325	41	0	0	366

Note 5 Besoin en fonds de roulement

En Milliers d'Euros	30/06/2025	30/06/2024	Variation de périmètre	Autres dont, virements, fusions et taux de change	Variation du BFR Trésorerie
	Net	Net			
Stocks et en cours	121 311	147 090			-25 778
Clients	140 551	128 545			12 006
Adhérents	78 289	74 132		-1 159	2 998
Autres créances et comptes de régularisation	46 421	51 589			-5 168
BFR ACTIF(1)	386 573	401 356		-1 159	-15 942
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 701	131 928			-23 228
Dettes adhérents et comptes rattachés	49 195	51 225			-2 030
Autres dettes et comptes de régularisation	68 194	53 951			14 243
BFR PASSIF (2)	226 090	237 105		0	-11 015
(1) Dont Impot différé actif	1 774	2 890			
(2) Dont Dettes sur immobilisations	3 266	5 256			
BFR de trésorerie	160 483	189 250		- 1 159	4 927

Les stocks se répartissent de la façon suivante :

En Milliers d'Euros	30-juin-25	30-juin-24
APPRO	64 936	67 535
CEREALES	32 113	56 823
LEGUMES	5 377	3 511
LIN	4 868	4 840
DISTRIBUTION	9 431	9 695
AUTRES	4 587	4 686
Total des stocks	121 311	147 090

Les autres créances et comptes de régularisation se décomposent de la façon suivante :

En Milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Comptes courants et créances céréales	18 427	14 891	3 535
Créances fiscales et sociales	14 161	16 935 -	2 774
Débiteurs divers	8 117	8 697 -	580
Charges constatées d'avances et comptes de régulation	4 132	8 020 -	3 888
Autres créances brutes	44 836	48 543 -	3 707
Dépréciation autres créances	- 189	156 -	345
Autres créances nettes	44 647	48 699 -	4 052
Impôts différés	1 774	2 890 -	1 116
Autre créances bilan	46 421	51 589 -	5 168

Les autres dettes et comptes de régularisation se décomposent de la façon suivante :

En Milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Comptes courants	16 910	11 718	5 192
Dettes fiscales et sociales	42 165	35 900	6 265
Créditeurs divers	772	1 012 -	239
Produits constatés d'avance	8 347	5 322	3 025
Autres dettes	68 194	53 951	14 243

Note 6 Capitaux Propres

Entre le 30/06/2024 et le 30/06/2025, les capitaux propres consolidés ont enregistré les variations suivantes :

En Milliers d'Euros	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Ouverture	238 606	223 377	15 229
Dividendes versés	- 7 194	- 7 884	690
Augmentation de capital	811	3 688	-2 877
Remb. de capital	- 465	- 536	71
Var. Périmètre	- 617	- 2 160	1 543
Mise à jour du capital	- 1 559	-	-1 559
Ecart de conversion	- 40	- 67	27
Subvention investissement	1 038	734	304
Résultat	19 063	21 455	-2 391
Capitaux propres groupe	249 643	238 606	11 037
Intérêts minoritaires	19 596	19 004	591
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	269 239	257 610	11 628

Les parts des principaux minoritaires concernent les sociétés suivantes :

En Milliers d'Euros	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Ouverture	19 004	11 928	7 077
Dividendes versés	-247	- 178	-68
Augmentation de capital	0	2 240	-6 638
Remb. de capital	0	- 1	0
Var. Périmètre	1 383	4 398	1 383
Changement de méthode	0		0
Ecart de conversion	-1	- 1	0
Convention minoritaires	-2 180		
Subvention investissement	108		108
Résultat	1 528	619	909
Capitaux propres hors groupe	19 596	19 004	591

En Milliers d'Euros	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Noralliance Légumes	328	196	133
Lunor	- 275	- 158	-116
Alternae	393	158	235
Noralliance	1 549	3 050	-1 501
Pollen	457	237	220
UNV	644	607	37
NEUSTRIE	16 095	14 806	1 289
NEUSTRIE FDE	- 1 477	- 1 485	8
Alliance condiments	592	439	153
Noralliance Développement	603	322	281
Ecotechnilin	- 297	- 117	-180
CAP INVEST	552	611	-59
Les Eleveurs de la Charentonne	880	1 267	-386
Villa Concept	461	1 202	-741
Maison Labonne	- 484	- 1 149	665
Atelier de la villa	- 565	- 1 096	531
Autres (< 400K€)	140	116	25
Capitaux propres hors groupe	19 596	19 004	591

Note 7 Provisions pour risques et charges

En Milliers d'Euros	Ouverture	Changement de périmètre	Dotations	Reprises	Virement	Clôture
Ecarts d'acquisition négatifs	-					
Provisions pour charges de personnel	6 604		1 228 -	1 487	-	6 345
Provisions pour charges adaptation des outils	6 941		313 -	1 340	-	5 914
Provisions pour restructuration	401		- -	103	-	298
Provisions pour autres risques & charges	1 947		1 202 -	274	-	2 876
Provisions pour impôts	1 191	-	73	-	-	1 117
Provisions pour risques & charges	17 084	-	2 670 -	3 204	-	16 550

Les provisions pour charges de personnel représentent principalement les provisions pour indemnités de départ en retraite des salariés en activité à la clôture.

Les modalités de calcul de la provision IDR sont les suivantes :

- Turn over : de 1 % à 4 % en fonction de l'âge et de la classification professionnelle
- Taux actualisation : 3,64 %
- Taux de progression des salaires : de 2 %
- Taux de charges sociales retenu entre 37 % et 49 % en fonction des classifications professionnelles.

Une provision pour médaille du travail est constituée dans les comptes pour les entités dont les conventions collectives ou les accords d'entreprise disposent de ce droit et impliquent un engagement.

La provision pour adaptation correspond aux provisions pour gros entretien dont les travaux seront à réaliser à terme.

Pour rappel le taux d'actualisation était de 3,31 % au 30 juin 2024.

Note 8 Dettes financières

Dette nette par nature et par échéance :

<i>En Milliers d'Euros</i>	<i>30-juin-25</i>	<i>30-juin-24</i>	<i>Variation</i>	<i>-1 an</i>	<i>+1 an / 5 ans</i>	<i>+ 5 ans</i>
Découvert bancaire	97 613	109 572	-11 958			
Emprunts bancaires	117 306	129 473	-12 167	35 294	72 432	9 580
Emprunts en crédit-bail	645	1 093	-448			
Emprunts obligataires	9	113	- 104			
Emprunts et dettes financières	215 573	240 251	- 24 678	35 294	72 432	9 580
Valeurs mobilières de placement	2	2 084	-2 082			
Disponibilités	20 006	15 190	4 816			
Trésorerie active	20 008	17 275	2 734			
Dette nette	195 565	222 976	- 27 411			

L'ensemble des emprunts bancaires ont été souscrits en euros, aucune autre devise n'a été utilisée.

Note 9 Impôts différés

Il peut exister trois types d'impôts différés dans les comptes consolidés :

- les impôts différés sur la fiscalité différée sociale (actifs ou passifs).
- les impôts différés sur retraitements de consolidation,
- les impôts différés sur évaluation des actifs et passifs des sociétés acquises, selon le principe de la juste valeur,

Les impôts différés sont calculés :

- société par société pour les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés,
- retraitement par retraitement,
- au taux de 25 % pour 2025,
- selon la méthode du report variable.

	Solde	Résultat	Variation de périmètre	Virement	Solde
<i>En Milliers d'Euros</i>	30-juin-24	30-juin-24	30-juin-24	30-juin-24	30-juin-25
Crédit-bail	-293	-17			-310
Cession interne d'actif	168	-23			145
Ecart d'évaluation	-1 539	254			-1 285
Impôts écarts temporaires	4 262	-1 070			3 192
Marge interne	348	-264			84
Divers	-45	-18			-63
Actif - Passif d'impôts différés	2 901	-1 138	0	0	1 763

(Un signe positif correspond à un impôt différé actif, un signe négatif à un impôt différé passif)

Décomposition de l'impôt :

<i>En Milliers d'Euros</i>		30-juin-25		30-juin-24
Impôts dus sur les bénéfices	-	2 608	-	1 778
Impôts différés sur les bénéfices	-	1 015	-	337
Impôts		-3 623		-2 115

PREUVE D'IMPOT :

Preuve d'impôt	30-juin-25
Résultat avant impôt	24 174
Impôt théorique Groupe	6 043
Impôt réel	3 623
Ecart d'impôt	2 420

justification de l'écart	30-juin-25
Ecart sur bases imposées à des taux différenciés	- 399
Résultats exonérés	- 2 826
Ecart de taux ==>	- 3 225
Produits non fiscalisables	- 2 948
Charges non fiscalisables	3 600
Ecart permanents ==>	652
Provisions non fiscalisables	25
Ecritures de consolidation	- 5
Déficits non activés	133
Ecart temporaires ==>	153
Justification de l'écart ==>	- 2 420

Note 10 Compte de résultat

CHIFFRE D'AFFAIRES

Analyse du CA par famille :

En Millions d'Euros	24/25	23/24	variation
CEREALES	478,3	466,3	12,0
LEGUMES	266,8	283,7	-17,0
BOVINS	112,8	102,7	10,1
PROTECTION DES PLANTES	88,9	90,4	-1,5
NUTRITION DES PLANTES	100,5	100,8	-0,2
ALIMENTS	67,5	69,6	-2,1
DISTRIBUTION	84,7	86,5	-1,8
AUTRES	37,6	32,2	5,4
SEMENCES et PLANTS	31,8	32,3	-0,6
FIBRES	23,7	24,0	-0,3
OVINS	3,5	3,1	0,4
Total	1 296,1	1 291,8	4,4

Analyse des volumes par famille :

En Milliers de Tonnes	24/25	23/24	variation
Céréales	1 600	1 940	- 340
Aliments	143	137	6
Nutrition des plantes	333	308	26
Légumes	400	399	1
Total	2 476	2 783	- 307

DOTATIONS ET REPRISES D'EXPLOITATION

En Milliers d'Euros	30-juin-25	30-juin-24
Dotations aux amortissements des immobilisations	28 020	27 818
Dotations aux provisions sur actifs circulants	11 320	7 767
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 200	1 976
Total des dotations (exploitation)	41 540	37 561
Reprises provisions sur immobilisations	-	-
Reprises sur provisions pour actifs circulants	8 966	5 799
Reprises sur provisions pour risques et charges	3 613	3 140
Total des reprises (exploitation)	12 579	8 939

RESULTAT FINANCIER

En Milliers d'Euros	30-juin-25	30-juin-24
Produits financiers de participations	951	1 105
Produit des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.	50	41
Autres intérêts et produits assimilés	5 279	5 698
Reprises sur dépréciation des immobilisations financières	1 130	11 139
Différences positives de change	169	169
Autres produits financiers	650	1 077
PRODUITS FINANCIERS	8 229	19 229
Dotations financières aux amortissements et provisions	- 4	- 0
Intérêts et charges assimilées	- 9 845	- 9 522
Différences négatives de change	- 142	- 25
CHARGES FINANCIERES	-9 991	-9 547
RESULTAT FINANCIER	-1 762	9 681

RESULTAT EXCEPTIONNEL

En Milliers d'Euros	30-juin-25	30-juin-24
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 331	1 188
Produits de cessions	25 920	21 932
Reprises exceptionnelles sur amortissements, provisions et transferts de charges	429	3 965
PRODUITS EXCEPTIONNELS	27 680	27 085
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	- 1 722	- 5 016
Valeurs Nettes Comptables des éléments cédés	- 17 502	- 23 134
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 808	- 338
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- 17 415	- 28 488
RESULTAT EXCEPTIONNEL	10 264	- 1 404

Le résultat exceptionnel est principalement marqué par :

- La vente du site d'Orly générant une plus-value de 7.3 M€ (19.2 M€ de cessions pour 11.9 M€ de VNC)
- La vente du site de Dreux générant une plus-value de 0.8 M€ (1 M€ de cessions pour 0.2 M€ de VNC)
- L'annulation de l'amortissement de deux malis de fusion sur le pôle légume pour 3.1 M€

Note 11 Informations diverses

AUTRES INFORMATIONS :

• EFFECTIFS GROUPE :

L’effectif moyen du Groupe sur l’exercice est de 1 744 personnes contre 1 839 personnes sur l’exercice précédent :

	30/06/2025	30/06/2024	Variation	
Cadres	333	338	-	5
Agents de maîtrise	328	320		8
Employés	1 083	1 181	-	98
Total effectifs	1 744	1 839	-	95

L’effectif moyen au 30 juin 2025 a été calculé selon la définition à l’article D 123-200 du Code de commerce renvoyant à l’article L130-1 et R130-1 du Code de la Sécurité Sociale.

• HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes pour la certification de l’ensemble des entités du groupe consolidé sont de 441 K€.

Au cours de l’exercice écoulé il n’y a pas eu d’honoraires pour des Services Autres que la Certification des Comptes.

• ENGAGEMENTS HORS BILAN (EN MILLIERS D'EUROS)

○ ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS :

- Caution douanes (Cap Invest) 244 K€

○ ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNES :

- Nantissement du fonds de commerce (EDLC) 368 K€
- GALTIC Investments (ECOTECHNILIN) 403 K€
- Hypothèque immobilière (ECOTECHNILIN) 750 K€
- CRCA BRIE PICARDIE (Prêts Court Terme agriculteurs) 5 932 K€
- Cautions CRCA Brie Picardie - Inoxa 849 K€
- CREDIT MUTUEL (Prêts Court Terme agriculteurs) 1 651 K€
- Caution prêts bancaires - Exélience 3 392 K€
- Natup Val de France hypothèque prêt 341 K€

NATUP

Société Coopérative Agricole

16 rue Georges Charpak

76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2025

FNP REVICOOP

Fédération agréée pour la Révision

par arrêté du ministère de l'Agriculture

1A rue de Sonnenglanz

68980 Beblenheim

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

NATUP

Société Coopérative Agricole

16 rue Georges Charpak

76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2025

A l'assemblée générale de la société coopérative agricole NATUP

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société coopérative agricole NATUP relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés.

En application de la loi, nous vous signalons que votre société coopérative agricole n'a pas procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de la vérification de cette déclaration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société coopérative agricole à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société coopérative agricole ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société coopérative agricole.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

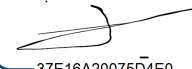
anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société coopérative agricole à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Bebenheim et Bois-Guillaume, le 6 novembre 2025

Les commissaires aux comptes

FNP REVICOOP Deloitte & Associés

DocuSigned by:

 37E16A20075D4E0...

Pour copie certifiée conforme



Julien LEHRY



Guillaume DETOURMIGNIES

Comptes Consolidés NatUp 30/06/2025

BILAN

ACTIF

<i>Actif En Milliers d'Euros</i>		<i>30-juin-25</i>	<i>30-juin-24</i>	<i>Variation</i>
Ecarts d'acquisition	(Note n°1)	83 494	82 420	1 074
Immobilisations incorporelles	(Note n°2)	7 997	8 990	-994
Immobilisations corporelles	(Note n°2)	179 858	190 302	-10 444
Immobilisations financières	(Note n°3)	49 156	51 383	-2 226
Titres en équivalence	(Note n°4)	366	325	41
Actif immobilisé		320 871	333 420	-12 549
Stocks et en cours	(Note n°5)	121 311	147 090	-25 778
Clients	(Note n°5)	140 551	128 545	12 006
Adhérents	(Note n°5)	78 289	74 132	4 157
Autres créances et comptes de régularisation	(Note n°5)	46 421	51 589	-5 168
Valeurs mobilières de placement		2	2 084	-2 082
Disponibilités	(Note n°8)	20 006	15 190	4 816
Actif circulant et comptes de régularisation		406 581	418 630	-12 049
Total de l'actif		727 452	752 050	-24 598

PASSIF

<i>Passif En Milliers d'Euros</i>		<i>30-juin-25</i>	<i>30-juin-24</i>	<i>Variation</i>
Capital social		25 866	27 078	-1 212
Réserves consolidées		204 714	190 073	14 641
Résultat - Part du Groupe		19 063	21 455	-2 391
Capitaux propres part du groupe	(Note n°6)	249 643	238 606	11 038
Intérêts hors groupe		18 068	18 385	-318
Résultat hors groupe		1 528	619	909
Intérêts minoritaires	(Note n°6)	19 596	19 004	591
Provisions pour risques et charges	(Note n°7)	16 550	17 084	-534
Emprunts et dettes auprès des états de crédit	(Note n°8)	215 564	240 138	-24 573
Emprunts et dettes financières divers	(Note n°8)	9	113	-104
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(Note n°5)	108 701	131 928	-23 228
Dettes adhérents et comptes rattachés	(Note n°5)	49 195	51 225	-2 030
Autres dettes et comptes de régularisation	(Note n°5)	68 194	53 951	14 243
Dettes et comptes de régularisation		441 663	477 356	-35 693
Total du passif		727 452	752 050	-24 598

Résultat

En Milliers d'Euros	30-juin-25	30-juin-24	Variation	Variation en %
Chiffre d'affaires net	1 296 114	1 291 753	4 361	0%
Autres produits d'exploitation	17 591	12 582	5 010	40%
Produits d'exploitation :	1 313 705	1 304 334	9 370	1%
Achats consommés	- 979 223	- 980 156	933	0%
Charges externes et autres charges d'exploitation	- 170 092	- 167 508	-2 585	2%
Impôts, taxes et versements assimilés	- 6 036	- 5 925	-110	2%
Charges de personnel	- 98 384	- 95 731	-2 653	3%
Dotations aux amortissements et provisions	- 41 540	- 37 561	-3 979	11%
Charges d'exploitation	-1 295 276	-1 286 881	-8 394	1%
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition :	18 429	17 453	976	6%
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	- 2 758	- 1 391	-1 367	98%
I) Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition :	15 672	16 062	-390	-2%
Produits financiers	8 229	19 229	-11 000	-57%
Charges financières	- 9 991	- 9 547	-444	5%
II) Résultat financier :	-1 762	9 681	-11 443	-118%
(I - II) Résultat courant :	13 910	25 743	-11 834	-46%
Produits exceptionnels	27 680	27 085	595	2%
Charges exceptionnelles	- 17 415	- 28 488	11 073	-39%
Résultat exceptionnel	10 264	-1 404	11 668	-831%
Impôts sur les bénéfices	- 3 623	- 2 115	-1 508	71%
Résultat net des sociétés intégrées :	20 551	22 225	-1 674	-8%
QP du résultat des sociétés mises en équivalence	41	151	192	-127%
Résultat net consolidé :	20 592	22 074	-1 482	-7%
Intérêts minoritaires :	- 1 528	- 619	-909	147%
Résultat net part du groupe :	19 063	21 455	-2 391	-11%

Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024
Résultat net consolidé	20 592	22 074
Résultat des sociétés mises en équivalence	- 41	151
Amortissements	26 588	31 213
Reprises	- 6 814	- 18 031
Variation des impôts différés	1 322	664
Plus-values de cessions, nettes d'impôt	- 1 611	785
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	40 035	36 855
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 2 474	24 332
Flux net de trésorerie généré par l'activité	37 561	61 187
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 27 493	- 33 619
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	22 649	2 718
Acquisitions d'immobilisations financières	- 4 732	- 1 780
Cessions d'immobilisations financières	8 051	26 912
Variation fournisseurs d'immobilisation	-	-
Incidence des variations de périmètres	- 3 710	- 4 132
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-5 235	-9 901
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 7 194	- 7 884
Dividendes versés aux minoritaires	- 247	- 178
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	348	5 425
Variation des dettes financières	- 10 543	- 35 245
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-17 636	-37 883
Incidence des variations de cours des devises	2	4
Variations de trésorerie théorique	14 692	13 407
Trésorerie d'ouverture	-92 297	-105 704
Trésorerie des sociétés acquises		
Trésorerie de clôture	-77 605	-92 297
Variations de trésorerie	14 692	13 407

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2025

PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Ces comptes consolidés sont établis en application des dispositions de l'article L-524-6-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime en conformité avec la réglementation française sur les comptes consolidés et avec les principes et méthodes comptables édictés par le règlement 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Toutes les données contenues dans cette annexe sont exprimées en K€, ou en Euros lorsque la précision est donnée.

1) ÉVÉNEMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2025 ET POST CLOTURE

MOUVEMENTS DE PERIMETRE

Au cours de l'exercice le groupe NatUp a poursuivi la simplification de l'organigramme juridique. Dans ce cadre la SCI BAZANNE a été absorbée par la société Les Eleveurs de la Charentonne et la SCI DUCAT a été absorbée par la société Lemaitre Demeestere au 1er juillet 2024.

ACTIVITE DE L'EXERCICE

Une année qui démontre l'importance d'outils de travail du grain pour mieux valoriser nos céréales. Les coûts de l'énergie ont reflué même s'ils restent sur un plateau.

La récolte 2024 s'est révélée être une des pires de ces dernières années. À l'inverse d'une année record sur les maïs qui a nécessité une logistique adaptée et des besoins en séchage importants.

Sur le pôle légumes, la cinquième gamme atteint l'équilibre en résultat d'exploitation et la première gamme qui a presque renouvelé son résultat de l'année précédente grâce à la bonne optimisation de ses outils.

Sur le pôle distribution, Les Eleveurs de la Charentonne ont vu les marges et le résultat se redresser avec une activité correcte et le bon démarrage de quelques magasins.

À l'inverse, les jardinerie, malgré quelques bons mois, ont eu une activité plus mitigée sur la période cruciale de mai/juin.

Le pôle Fibres rencontre toujours une vraie difficulté à développer le commerce « Made In France » malgré un outil industriel performant. A contrario la partie « technique » automobile progresse bien.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable notable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE PRESENTATION

Aucun changement de présentation notable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Aucun changement d'estimation comptable notable n'est intervenu au cours de l'exercice.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Il n'y a aucun événement intervenu ou connu postérieurement à la clôture pouvant avoir une incidence sur les comptes consolidés du groupe arrêtés au 30 juin 2025 ni susceptible de nuire à la continuité d'exploitation.

FISCALITE INTERNATIONALE

La réforme de la fiscalité internationale élaborée par l'OCDE, dite « Pilier 2 », visant notamment à établir un taux d'imposition minimum de 15%, entre en application en France à compter de l'exercice clos en 2024.

Le groupe s'est engagé dans une étude afin d'identifier les incidences et d'organiser les processus permettant de se conformer à ses obligations. En l'état actuel des réglementations les conséquences financières ne sont pas significatives.

2) MODALITES DE CONSOLIDATION

METHODES DE CONSOLIDATION

La méthode de la mise en équivalence est appliquée aux sociétés dans lesquelles NatUp exerce une influence notable à l'exception de celles dont l'intégration n'aurait pas d'effet significatif sur les capitaux propres et le résultat.

En application de ces critères, les participations exclues du périmètre demeurent classées en titres de participation au bilan consolidé.

Les Sociétés sur lesquelles NatUp exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

En dehors de la société BOVALOR (anciennement PRENOR) la date de clôture des comptes sociaux des différentes sociétés entrant dans le périmètre de consolidation est le 30/06. Pour la société dérogeant à cette date, une situation comptable au 30/06 a été obtenue.

ECARTS D'ACQUISITION

L'écart de première consolidation, constaté à l'occasion d'une prise de participation et qui représente la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres des sociétés,
- et la quote-part de capitaux propres correspondants évalués à la juste valeur,

est inscrit à la rubrique "Écart d'acquisition" s'il est positif et en provisions pour risques et charges s'il est négatif.

Conformément au règlement ANC 2015-07, un examen des écarts d'acquisition antérieurement inscrits à l'actif des comptes consolidés de NatUp a été réalisé afin de déterminer leur durée d'utilisation, limitée ou non.

Ainsi, lorsqu'il existe une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition fait l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée

d'amortissement résiduelle déterminée. Pour les écarts d'acquisition présents à la clôture précédente, cela se traduit par un amortissement basé sur la valeur nette de cet écart à l'ouverture. En cas d'indice de perte de valeur sur ces écarts d'acquisitions, un test de dépréciation est réalisé afin de déterminer le montant de la dépréciation à comptabiliser.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, l'écart d'acquisition n'est pas amorti. Sa valeur fait toutefois l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture fondé sur une documentation précise des données prévisionnelles de rentabilité de l'entité ou du sous-groupe y étant rattaché. Pour les écarts d'acquisition présents à la clôture précédente, dont la durée de vie n'est pas prévisible, le test de dépréciation est basé sur la valeur nette de cet écart à l'ouverture.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision sur une durée qui reflète les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

3) VARIATIONS DE PERIMETRE

SOCIETES SORTIES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés SCI BAZANE et SC DUCAT sont sorties du périmètre suite aux fusions ayant eu lieu sur l'exercice.

Par ailleurs la société Les Fermes D'ICI n'a plus d'existence juridique et par conséquent ne fait plus partie du périmètre.

SOCIETES ENTREES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Aucune entrée dans le périmètre au cours de l'exercice.

PERIMETRE DE LA CONSOLIDATION 2024/2025

Forme Société	IDENTITE	30/06/2025 intérêts Groupe	30/06/2024 intérêts Groupe	Date de clôture	Méthode d'intégration
SAS	BRUNEL NEGOCE	100,00%	55,17%	30/06/N	IG
COOP	NATUP	100,00%	100,00%	30/06/N	Mère
SAS	INTERFACE	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
SAS	SIMAREX	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
SAS	SIMAREXPORT	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
SICA	CAP SEINE	89,89%	90,19%	30/06/N	IG
SAS	CAPINVEST	55,00%	55,00%	30/06/N	IG
SAS	NATUP DISTRIBUTION	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	ECO-TECHNILIN	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SP ZOO	ECO-TECHNILIN SP ZOO	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SARL	F.V.H.N.	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	ALTERNAE	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	LES FERMES D'ICI		78,66%	30/06/N	IG
SAS	NATUP FIBRES (Ex: FIR)	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SARL	LETIMMO	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SA	LUNOR DISTRIBUTION	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SA	NORALLIANCE	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	NORALLIANCE Développement	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	NORALLIANCE Légumes	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	ODIEVRE	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	POLLEN	68,00%	68,00%	30/06/N	IG
SAS	POM'ALLIANCE	95,60%	97,46%	30/06/N	IG
SAS	POMUNI France	95,60%	97,46%	30/06/N	IG
SAS	BOVALOR	48,23%	49,17%	31/12/N	MEE
SAS	SOCIETE NOUVELLE DEPREAUX	92,75%	93,61%	30/06/N	IG
SAS	SAVN	87,25%	87,35%	30/06/N	IG
SASU	SOLPOM	95,60%	97,46%	30/06/N	IG
SAS	NORALLIANCE Finance	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
Union-Coop	U.N.V. (Union Normandie Vexin)	87,25%	87,35%	30/06/N	IG
SARL	UNIVERT TRANSPORT	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	NEUSTRIE	49,21%	50,17%	30/06/N	IG
SAS	NEUSTRIE FDE	49,21%	50,17%	30/06/N	IG
SAS	LEMAITRE DEMEESTERE	96,63%	98,41%	30/06/N	IG
SCI	SC DUCAT		98,41%	30/06/N	IG
SARL	DS CONSEIL	96,63%	98,41%	30/06/N	IG
SAS	LETHUILLIER	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	NATUP INNOVATION	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
SAS	ALLIANCE CONDIMENTS	28,89%	28,89%	30/06/N	IG
SCI	SCI DE LA BAZANNE		98,33%	30/06/N	IG
SAS	LES ELEVEURS DE LA CHARENTONNE	79,70%	68,83%	30/06/N	IG
SASU	LUGO	96,45%	98,33%	30/06/N	IG
SAS	VILLA CONCEPT	79,70%	48,18%	30/06/N	IG
SASU	MAISON LABONNE	79,70%	48,18%	30/06/N	IG
SASU	ATELIER DE LA VILLA	79,70%	48,18%	30/06/N	IG

Le groupe détient des participations dans l'union de coopératives agricoles EXELIENCE, qui n'est pas représentatives d'un contrôle et est donc exclue du périmètre de consolidation. Par ailleurs certaines entités sont exclues du périmètre compte tenu de leur caractère non significatif au regard des comptes consolidés pris dans leur ensemble. Enfin certaines entités sont exclues du périmètre compte tenu de la volonté du groupe de les céder dans un délai raisonnable.

4) PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

HYPOTHÈSES DE BASE

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, sans modification dans les méthodes d'évaluation et de présentation.

COÛT HISTORIQUE

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, sans changement dans les méthodes d'évaluation d'un exercice sur l'autre.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les éléments d'actif et de passif, les éléments de charges et de produits, compris dans les comptes consolidés sont évalués selon des méthodes homogènes.

SOLDES ET FLUX INTRA-GROUPE

Les soldes et flux intra-groupe ont été éliminés après cumul des balances individuelles.

Les plus-values de cession d'immobilisations entre sociétés comprises dans le périmètre d'intégration, lorsqu'elles sont d'un montant significatif sur le résultat consolidé, ont été neutralisées par l'application de la règle de l'enregistrement des immobilisations au coût historique du groupe.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les fonds de commerce figurent à l'actif du bilan consolidé à leur coût d'acquisition. Les fonds de commerce dont la durée de vie est définie font l'objet d'amortissements sur une période comprise entre 5 et 10 ans.

Les logiciels, ERP, licences et brevets sont amortis sur durée de 1 à 10 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée, le cas échéant.

Les immeubles font l'objet d'une répartition par composants en fonction du caractère dissociable et identifiable des principaux composants et en leur affectant leur propre durée d'utilisation estimée.

Les amortissements sont déterminés selon le mode le plus approprié, linéaire ou dégressif, sur les durées de vie retenues des principaux composants selon les normes du Groupe, à savoir :

- Constructions (en fonction des principaux composants) : 15 à 35 ans
- Agencements & installations : 5 à 12 ans
- Matériel de transport et informatique : 3 à 7 ans

Les amortissements dérogatoires, concernant l'écart entre amortissements dégressifs exceptionnels et amortissements économiques, sont retraités dans les comptes consolidés.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES : TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Ils sont inscrits à la valeur brute, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation et autres titres immobilisés est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres et des perspectives de rentabilité.

La valeur des titres immobilisés négociés sur des marchés réglementés est appréciée à la clôture de l'exercice en fonction des résultats réalisés et des perspectives économiques des sociétés détenues et non pas en fonction du cours de bourse instantané. En conséquence, une baisse du cours de bourse et/ou une baisse de la devise ne sont pas systématiquement suffisantes pour justifier une dépréciation.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût de revient.

Les frais financiers et d'administration en sont exclus.

Les résultats sur stocks cédés et non revendus par la Société consolidée acquéreuse ne sont pas retraités, compte tenu de leur très faible impact

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de prospection sont pris systématiquement en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Lorsque ces frais répondent aux critères d'activation définis par le plan comptable, ils font l'objet d'une inscription à l'actif en fin d'exercice et donne lieu à un amortissement sur une durée pouvant aller de 5 à 10 ans.

MARCHE A TERME CEREALES

Les opérations réalisées sur le MATIF s'inscrivent dans le cadre d'une couverture et visent à réduire les risques de variation de prix. Les positions contractualisées et non exécutées en date du 30 juin font, le cas échéant, l'objet d'une provision pour perte si l'exécution des contrats et des positions prises sur le marché à terme impliquent une perte latente.

IMPOSITION DIFFEREE

Les calculs ont été effectués et constatés dans les comptes consolidés.

Les impositions différées sont calculées sur les seules différences temporaires à échéances déterminées, en appliquant la méthode du report variable.

L'activation d'impôts différées sur les déficits fiscaux reportables du groupe repose sur une projection des résultats fiscaux futurs fondée sur les éléments prévisionnels issus de nos exercices budgétaires.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsqu'une charge afférente à l'exploitation de l'exercice en cours ou des exercices antérieurs est probable.

RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Le groupe NatUp prélève sur les résultats d'ensemble, sous forme de provision, le montant relatif aux indemnités de fin de carrière selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base du salaire de fin de carrière, recommandée par l'autorité des normes comptables (application des coefficients de pondération et d'actualisation)

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- > Age de départ à la retraite : 65 ans
- > Taux de revalorisation des salaires : 2 %
- > Taux d'actualisation : 3,64 %
- > Table de mortalité : INSEE 2024

Les engagements ainsi déterminés s'élèvent à 6 003 K€ au 30 Juin 2025 et sont enregistrés au bilan sous la rubrique « PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ».

Note 1 Ecarts d'acquisition

Société détentrice des Titres	Acquisition titres de la société	Ecarts d'acquisition bruts 30/06/2024	Cumul amortissements et dépréciations 30/06/2024	Ecarts d'acquisition bruts 30/06/2025	Amortissement - Variation de périmètre 30/06/2025	Dotations aux amortissements et dépréciations 30/06/2025	Cumuls amortissements et dépréciations 30/06/2025	Ecarts d'acquisition nets 30/06/2025
SAS DEPREAUX	ALTERNAE	347	347	347			347	-
NORALLIANCE	ALTERNAE	362	362	362			362	-
NORALLIANCE	ALTERNAE	361	78	361			78	283
NORALLIANCE	FVHN	282	282	282			282	-
LETIMMO	Sas NUTRISEM	619	619	619			619	-
LETIMMO	BOLAGRI	35	35	35			35	-
NORALLIANCE	EURAGRI SAS	3 338	3 338	3 338			3 338	-
UNV	SAVN SAS	650	650	650			650	-
SAS DEPREAUX	LA FOURCHE	428	428	428			428	-
SICA	SICA	4	4	4			4	-
SN Dépreaux	SICA	8	8	8			8	-
SN Dépreaux	UNVT	15	15	15			15	-
NATUP	INETRFACE SAS	10	10	10			10	-
SN Dépreaux	Les Fermes d'ici	478	478	-			-	-
FERMES D'ICI	POTIMARRON	512	512	-			-	-
NATUP	DHSCI	1 144	-	1 144			-	1 144
DHSCI	CAP INVEST	343	-	343			-	343
NORALLIANCE	LETHUILLIER	1 447	579	1 447		145	724	723
NORALLIANCE	NORALLIANCE LEGUMES	1 859	-	1 859			-	1 859
NORALLIANCE LEGUMES	FPA	15 047	2 194	15 047			2 194	12 853
NORALLIANCE LEGUMES	POMALLIANCE	8 709	1 320	8 709			1 320	7 389
POMALLIANCE	POMUNI	3 129	-	3 129			-	3 129
NORALLIANCE LEGUMES	LUNOR DISTRIBUTION	123	18	123			18	105
LUNOR DISTRIBUTION	VEGETABLE	2 090	-	2 090			-	2 090
NEUSTRIE	NEUSTRIE FE	30 586	-	30 586			-	30 586
NEUSTRIE Holding	ALLIANCE CONDIMENTS	253	-	253			-	253
NORALLIANCE LIN	ECOTECHNILIN SAS	3 652	237	3 652			237	3 415
NORALLIANCE	NATUP FIBRES (ex FIR)	1 125	-	1 125		1 125	1 125	-
LEDLC	Villa Concept	3 088	1 236	3 813	242	618	2 096	1 717
NATUP DISTRIBUTION	LEDLC	14 497	-	17 604			-	17 604
NATUP	D&S CONSEIL	1 257	629	1 257		628	1 257	0
Totaux		95 799	13 379	98 641	242	2 516	15 147	83 494

Le poste écarts d'acquisition représente la différence entre le prix payé pour l'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part de droits sur les capitaux propres de ces sociétés après retraitements de consolidation.

Les écarts ayant une durée d'utilisation non limitée font l'objet d'un test annuel de perte de valeur.

Au cours de l'exercice l'écart d'acquisition de la société D&S CONSEIL a fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 50 % au regard des perspectives d'activité. Cet écart d'acquisition est maintenant totalement déprécié.

Les écarts d'acquisition ayant une durée d'utilisation limitée font l'objet d'un amortissement sur cette durée ou sur 10 ans si cette durée ne peut être identifiée de façon fiable. A ce titre :

- L'écart d'acquisition de la société LETHUILLIER fait l'objet d'un amortissement sur 10 ans.
- L'écart d'acquisition du groupe Villa Concept fait l'objet d'un amortissement sur 5 ans.
- L'écart d'acquisition lié à l'activité FIR (Natup Fibres) a été totalement déprécié.

Note 2 Immobilisations incorporelles et corporelles

• IMMOBILISATIONS BRUTES :

En Milliers d'Euros	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Virements	Autres (écarts de conv)	Clôture
Frais d'établissement	8	-	-	- -	2	-	6
Frais de recherche et développement	308	-	-	- -	0	-	308
Concessions, brevets et droits similaires	13 677	201 -	75	-	81	1	13 885
Fonds commercial, marques et droits au bail	7 367	10 -	190	-	83	-	7 270
Autres immobilisations incorporelles	5 399	-	-	-	7	-	5 406
Immobilisations incorporelles en cours	472	545	-	- -	545	-	471
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	3	- -	3	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	27 233	756 -	268	- -	375	1	27 347
Terrains	38 744	1 007 -	909	-	1 282	-	40 124
Constructions	374 509	3 060 -	17 644	-	929	-	360 854
Installations techniques, matériel, outillage	211 137	4 033 -	1 697	-	2 530	56	216 059
Autres immobilisations corporelles	54 832	3 352 -	2 171	-	159	3	56 175
Immobilisations en cours	5 689	6 982 -	624	- -	4 044	6	8 009
Avances et acomptes	600	8 563 -	54	- -	520	-	8 589
Immobilisations corporelles	685 511	26 997 -	23 099	-	336	65	689 810
Immobilisations brutes totales	712 744	27 752 -	23 367	- -	39	66	717 156

• AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS :

En Milliers d'Euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Virements	Autres (écarts de conv)	Clôture
Frais d'établissement	7	-	-	- -	2	-	5
Frais de recherche et développement	284	17	-	- -	4	-	298
Concessions, brevets et droits similaires	9 688	1 259 -	68	- -	88	1	10 793
Fonds commercial, marques et droits au bail	2 711	-	-	- -	1 738	-	973
Autres immobilisations incorporelles	5 502	22 -	125	-	1 830	-	7 230
Immobilisations incorporelles en cours	49	-	-	-	1	-	50
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements Immobilisations incorporelles	18 242	1 299 -	192	-	0	1	19 350
Terrains	15 326	1 572 -	45	-	0	-	16 853
Constructions	278 457	10 063 -	5 561	- -	0	-	282 959
Installations techniques, matériel, outillage	162 223	9 981 -	1 475	-	296 -	9	171 017
Autres immobilisations corporelles	39 203	2 069 -	1 912	- -	296 -	4	39 060
Immobilisations en cours	-	63	-	-	-	-	63
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements Immobilisations corporelles	495 209	23 749 -	8 993	- -	0 -	13	509 951
Amortissements totales	513 451	25 047 -	9 186	- -	0 -	12	529 301

• IMMOBILISATIONS NETTES :

En Milliers d'Euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Virements	Autres (écarts de conv)	Clôture
Immobilisations incorporelles nettes	8 991 -	543 -	76	- -	376	-	7 997
Immobilisations corporelles nettes	190 302	3 280 -	14 137	-	337	78	179 858
immobisations incorporelles et corporelles nettes	199 293	2 737 -	14 213	- -	39	78	187 855

• LES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
CORRESPONDENT PRINCIPALEMENT A :

- Des investissements dans **le pôle agricole et grains pour 11 M€**, dont notamment :
 - 1 M€ pour divers projets informatiques (HRU, TMS, dématérialisation des factures, projet data),
 - 0,8 M€ pour le nouveau siège,
 - 0,5 M€ de matériels roulants,
 - 0,5 M€ pour la construction d'un nouveau bâtiment ALTERNAE à Melz,
 - 0,4 M€ pour la création d'une plateforme à Realcamp,
 - 0,4 M€ pour le site de Simarex,
 - 0,2 M€ pour le système d'aspiration à Romilly La Phutenay,
 - 0,2 M€ pour le renforcement la structure à Digny.

- Des investissements à hauteur de **1,3 M€ dans le pôle fibres**, dont notamment :
 - 0,2 M€ pour une nouvelle ligne en Pologne
 - 0,2 M€ pour une nouvelle ligne à Saint Martin du Tilleul
 - 0,9 M€ d'investissements récurrents

- Des investissements dans **le pôle légumes pour 13,3 M€**, dont notamment :
 - 5,5 M€ pour l'agrandissement du site de Neustrie
 - 2,4 M€ pour le projet Frites
 - 1 M€ pour le projet Lugo
 - 4,3 M€ d'investissements récurrents

- Des investissements à hauteur de **1,9 M€ dans le pôle distribution**, dont notamment :
 - 0,1 M€ pour la mise en place d'un atelier de découpe volaille
 - 0,5 M€ pour les nouveaux magasins LEDLC suivants : Isneauville, Magnanville et la Chapelle-Saint-Mesmin
 - 0,2 M€ pour l'agrandissement du magasin LEDLC de Lisieux
 - 0,9 M€ d'investissements récurrents

Note 3 Immobilisations financières

- TABEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (EN VALEURS NETTES)

En Milliers d'Euros	Ouverture	Acquisitions	Cessions ou diminutions	Résultat M.E.E	Virements et variations de périmètres	Clôture
Titres de participations	34 828	0 -	2 105		234	32 958
Autres titres immobilisés	3 579	272 -	55	- -	294	3 501
Créances rattachées à des participations	1 136	331 -	54	- -	0	1 413
Prêts	174	19 -	164	-	46	75
Dépôts et Cautionnements	11 666	4 110 -	4 567	-	0	11 209
Titre M.E.E	325	-	-	41 -	0	366
Valeurs nettes	51 707	4 732 -	6 945	41 -	14	49 522

- LES PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR LESIMMOBILISATIONS FINANCIERES SONT :

- Cession de la participation dans la financière SOCOPA (- 2,1 M€)
- Baisse du montant des dépôts MATIF de l'ordre de – 4,6 M€ et nouveau dépôt de 4 M€ pour le nouveau siège.

Le poste « immobilisations financières » regroupe les titres de participation non consolidés, les autres titres immobilisés ainsi que les prêts et autres immobilisations financières qui se décomposent ainsi :

- DETAIL DES PRINCIPALES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

En Milliers d'Euros	30/06/2025	30/06/2024
ARIANE	20 000	20 000
Exelience	2 744	2 744
In Vivo	2 773	2 800
Financière Socopa	-	2 087
SEA UP	1 398	1 398
AMP	1 300	1 300
Senalia Union	1 131	1 131
CAPIK	633	633
Inoxa	536	536
Be Api	500	500
Senalia SICA	245	245
Autres	1 697	1 454
Titres de participations	32 958	34 828
Autres	1 413	1 136
Créances rattachés à des participations	1 413	1 136
We Fundia	-	156
Autres	75	18
Prêts	75	174
CRCA Normandie Sein	1 252	1 203
Nord Céréales	299	299
Autres	1 949	2 077
Autres titres immobilisés	3 501	3 579
Dépôts et cautionnement	11 209	11 666
Titre M.E.E	366	324
Totaux	49 522	51 707

- VALORISATION DES PRINCIPALES PARTICIPATIONS :

En Milliers d'Euros	Valeur nette	% détenu	Capitaux propres avant résultat	Résultat	Comptes de références	Devises
ARIANE	20 000	3,3%	305 825	13 092	30/06/2024	Euros
EXELIENCE	2 744	21,5%	13 439	429	30/06/2024	Euros
In Vivo	2 773	3,6%	422 419	8 998	30/06/2024	Euros
SENALIA UNION	1 131	15,4%	91 622	226	30/06/2024	Euros
SCI SEA UP	1 398	33,0%	4 570	161	31/12/2024	Euros
AMP	1 300	6,4%	11 210	1 253	31/08/2024	Euros

Note 4 Titres mis en équivalence

Société	Participation	Ouverture	Augmentation	Diminution	Virement	Clôture
BOVALOR	50%	325	41	-	-	366
Valeur nette en K€		325	41	0	0	366

Note 5 Besoin en fonds de roulement

En Milliers d'Euros	30/06/2025	30/06/2024	Variation de périmètre	Autres dont, virements, fusions et taux de change	Variation du BFR Trésorerie
	Net	Net			
Stocks et en cours	121 311	147 090			-25 778
Clients	140 551	128 545			12 006
Adhérents	78 289	74 132		-1 159	2 998
Autres créances et comptes de régularisation	46 421	51 589			-5 168
BFR ACTIF(1)	386 573	401 356		-1 159	-15 942
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 701	131 928			-23 228
Dettes adhérents et comptes rattachés	49 195	51 225			-2 030
Autres dettes et comptes de régularisation	68 194	53 951			14 243
BFR PASSIF (2)	226 090	237 105		0	-11 015
(1) Dont Impot différé actif	1 774	2 890			
(2) Dont Dettes sur immobilisations	3 266	5 256			
BFR de trésorerie	160 483	189 250		- 1 159	4 927

Les stocks se répartissent de la façon suivante :

En Milliers d'Euros	30-juin-25	30-juin-24
APPRO	64 936	67 535
CEREALES	32 113	56 823
LEGUMES	5 377	3 511
LIN	4 868	4 840
DISTRIBUTION	9 431	9 695
AUTRES	4 587	4 686
Total des stocks	121 311	147 090

Les autres créances et comptes de régularisation se décomposent de la façon suivante :

En Milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Comptes courants et créances céréales	18 427	14 891	3 535
Créances fiscales et sociales	14 161	16 935 -	2 774
Débiteurs divers	8 117	8 697 -	580
Charges constatées d'avances et comptes de régulation	4 132	8 020 -	3 888
Autres créances brutes	44 836	48 543 -	3 707
Dépréciation autres créances	- 189	156 -	345
Autres créances nettes	44 647	48 699 -	4 052
Impôts différés	1 774	2 890 -	1 116
Autre créances bilan	46 421	51 589 -	5 168

Les autres dettes et comptes de régularisation se décomposent de la façon suivante :

En Milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Comptes courants	16 910	11 718	5 192
Dettes fiscales et sociales	42 165	35 900	6 265
Créditeurs divers	772	1 012 -	239
Produits constatés d'avance	8 347	5 322	3 025
Autres dettes	68 194	53 951	14 243

Note 6 Capitaux Propres

Entre le 30/06/2024 et le 30/06/2025, les capitaux propres consolidés ont enregistré les variations suivantes :

En Milliers d'Euros	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Ouverture	238 606	223 377	15 229
Dividendes versés	- 7 194	- 7 884	690
Augmentation de capital	811	3 688	-2 877
Remb. de capital	- 465	- 536	71
Var. Périmètre	- 617	- 2 160	1 543
Mise à jour du capital	- 1 559	-	-1 559
Ecart de conversion	- 40	- 67	27
Subvention investissement	1 038	734	304
Résultat	19 063	21 455	-2 391
Capitaux propres groupe	249 643	238 606	11 037
Intérêts minoritaires	19 596	19 004	591
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	269 239	257 610	11 628

Les parts des principaux minoritaires concernent les sociétés suivantes :

En Milliers d'Euros	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Ouverture	19 004	11 928	7 077
Dividendes versés	-247	- 178	-68
Augmentation de capital	0	2 240	-6 638
Remb. de capital	0	- 1	0
Var. Périmètre	1 383	4 398	1 383
Changement de méthode	0		0
Ecart de conversion	-1	- 1	0
Convention minoritaires	-2 180		
Subvention investissement	108		108
Résultat	1 528	619	909
Capitaux propres hors groupe	19 596	19 004	591

En Milliers d'Euros	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Noralliance Légumes	328	196	133
Lunor	- 275	- 158	-116
Alternae	393	158	235
Noralliance	1 549	3 050	-1 501
Pollen	457	237	220
UNV	644	607	37
NEUSTRIE	16 095	14 806	1 289
NEUSTRIE FDE	- 1 477	- 1 485	8
Alliance condiments	592	439	153
Noralliance Developpement	603	322	281
Ecotechnilin	- 297	- 117	-180
CAP INVEST	552	611	-59
Les Eleveurs de la Charentonne	880	1 267	-386
Villa Concept	461	1 202	-741
Maison Labonne	- 484	- 1 149	665
Atelier de la villa	- 565	- 1 096	531
Autres (< 400K€)	140	116	25
Capitaux propres hors groupe	19 596	19 004	591

Note 7 Provisions pour risques et charges

En Milliers d'Euros	Ouverture	Changement de périmètre	Dotations	Reprises	Virement	Clôture
Ecarts d'acquisition négatifs	-					
Provisions pour charges de personnel	6 604		1 228	- 1 487	-	6 345
Provisions pour charges adaptation des outils	6 941		313	- 1 340	-	5 914
Provisions pour restructuration	401		-	- 103	-	298
Provisions pour autres risques & charges	1 947		1 202	- 274	-	2 876
Provisions pour impôts	1 191	-	73	-	-	1 117
Provisions pour risques & charges	17 084	-	2 670	- 3 204	-	16 550

Les provisions pour charges de personnel représentent principalement les provisions pour indemnités de départ en retraite des salariés en activité à la clôture.

Les modalités de calcul de la provision IDR sont les suivantes :

- Turn over : de 1 % à 4 % en fonction de l'âge et de la classification professionnelle
- Taux actualisation : 3,64 %
- Taux de progression des salaires : de 2 %
- Taux de charges sociales retenu entre 37 % et 49 % en fonction des classifications professionnelles.

Une provision pour médaille du travail est constituée dans les comptes pour les entités dont les conventions collectives ou les accords d'entreprise disposent de ce droit et impliquent un engagement.

La provision pour adaptation correspond aux provisions pour gros entretien dont les travaux seront à réaliser à terme.

Pour rappel le taux d'actualisation était de 3,31 % au 30 juin 2024.

Note 8 Dettes financières

Dette nette par nature et par échéance :

<i>En Milliers d'Euros</i>	<i>30-juin-25</i>	<i>30-juin-24</i>	<i>Variation</i>	<i>-1 an</i>	<i>+1 an / 5 ans</i>	<i>+ 5 ans</i>
Découvert bancaire	97 613	109 572	-11 958			
Emprunts bancaires	117 306	129 473	-12 167	35 294	72 432	9 580
Emprunts en crédit-bail	645	1 093	-448			
Emprunts obligataires	9	113	- 104			
Emprunts et dettes financières	215 573	240 251	- 24 678	35 294	72 432	9 580
Valeurs mobilières de placement	2	2 084	-2 082			
Disponibilités	20 006	15 190	4 816			
Trésorerie active	20 008	17 275	2 734			
Dette nette	195 565	222 976	- 27 411			

L'ensemble des emprunts bancaires ont été souscrits en euros, aucune autre devise n'a été utilisée.

Note 9 Impôts différés

Il peut exister trois types d'impôts différés dans les comptes consolidés :

- les impôts différés sur la fiscalité différée sociale (actifs ou passifs).
- les impôts différés sur retraitements de consolidation,
- les impôts différés sur évaluation des actifs et passifs des sociétés acquises, selon le principe de la juste valeur,

Les impôts différés sont calculés :

- société par société pour les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés,
- retraitement par retraitement,
- au taux de 25 % pour 2025,
- selon la méthode du report variable.

	Solde	Résultat	Variation de périmètre	Virement	Solde
<i>En Milliers d'Euros</i>	30-juin-24	30-juin-24	30-juin-24	30-juin-24	30-juin-25
Crédit-bail	-293	-17			-310
Cession interne d'actif	168	-23			145
Ecart d'évaluation	-1 539	254			-1 285
Impôts écarts temporaires	4 262	-1 070			3 192
Marge interne	348	-264			84
Divers	-45	-18			-63
Actif - Passif d'impôts différés	2 901	-1 138	0	0	1 763

(Un signe positif correspond à un impôt différé actif, un signe négatif à un impôt différé passif)

Décomposition de l'impôt :

<i>En Milliers d'Euros</i>		30-juin-25		30-juin-24
Impôts dus sur les bénéfices	-	2 608	-	1 778
Impôts différés sur les bénéfices	-	1 015	-	337
Impôts		-3 623		-2 115

PREUVE D'IMPOT :

Preuve d'impôt	30-juin-25
Résultat avant impôt	24 174
Impôt théorique Groupe	6 043
Impôt réel	3 623
Ecart d'impôt	2 420

justification de l'écart	30-juin-25
Ecart sur bases imposées à des taux différenciés	- 399
Résultats exonérés	- 2 826
Ecart de taux ==>	- 3 225
Produits non fiscalisables	- 2 948
Charges non fiscalisables	3 600
Ecart permanents ==>	652
Provisions non fiscalisables	25
Ecritures de consolidation	- 5
Déficits non activés	133
Ecart temporaires ==>	153
Justification de l'écart ==>	- 2 420

Note 10 Compte de résultat

CHIFFRE D'AFFAIRES

Analyse du CA par famille :

En Millions d'Euros	24/25	23/24	variation
CEREALES	478,3	466,3	12,0
LEGUMES	266,8	283,7	-17,0
BOVINS	112,8	102,7	10,1
PROTECTION DES PLANTES	88,9	90,4	-1,5
NUTRITION DES PLANTES	100,5	100,8	-0,2
ALIMENTS	67,5	69,6	-2,1
DISTRIBUTION	84,7	86,5	-1,8
AUTRES	37,6	32,2	5,4
SEMENCES et PLANTS	31,8	32,3	-0,6
FIBRES	23,7	24,0	-0,3
OVINS	3,5	3,1	0,4
Total	1 296,1	1 291,8	4,4

Analyse des volumes par famille :

En Milliers de Tonnes	24/25	23/24	variation
Céréales	1 600	1 940	- 340
Aliments	143	137	6
Nutrition des plantes	333	308	26
Légumes	400	399	1
Total	2 476	2 783	- 307

DOTATIONS ET REPRISES D'EXPLOITATION

En Milliers d'Euros	30-juin-25	30-juin-24
Dotations aux amortissements des immobilisations	28 020	27 818
Dotations aux provisions sur actifs circulants	11 320	7 767
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 200	1 976
Total des dotations (exploitation)	41 540	37 561
Reprises provisions sur immobilisations	-	-
Reprises sur provisions pour actifs circulants	8 966	5 799
Reprises sur provisions pour risques et charges	3 613	3 140
Total des reprises (exploitation)	12 579	8 939

RESULTAT FINANCIER

En Milliers d'Euros	30-juin-25	30-juin-24
Produits financiers de participations	951	1 105
Produit des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.	50	41
Autres intérêts et produits assimilés	5 279	5 698
Reprises sur dépréciation des immobilisations financières	1 130	11 139
Différences positives de change	169	169
Autres produits financiers	650	1 077
PRODUITS FINANCIERS	8 229	19 229
Dotations financières aux amortissements et provisions	- 4	- 0
Intérêts et charges assimilées	- 9 845	- 9 522
Différences négatives de change	- 142	- 25
CHARGES FINANCIERES	-9 991	-9 547
RESULTAT FINANCIER	-1 762	9 681

RESULTAT EXCEPTIONNEL

En Milliers d'Euros	30-juin-25	30-juin-24
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 331	1 188
Produits de cessions	25 920	21 932
Reprises exceptionnelles sur amortissements, provisions et transferts de charges	429	3 965
PRODUITS EXCEPTIONNELS	27 680	27 085
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	- 1 722	- 5 016
Valeurs Nettes Comptables des éléments cédés	- 17 502	- 23 134
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 808	- 338
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- 17 415	- 28 488
RESULTAT EXCEPTIONNEL	10 264	- 1 404

Le résultat exceptionnel est principalement marqué par :

- La vente du site d'Orly générant une plus-value de 7.3 M€ (19.2 M€ de cessions pour 11.9 M€ de VNC)
- La vente du site de Dreux générant une plus-value de 0.8 M€ (1 M€ de cessions pour 0.2 M€ de VNC)
- L'annulation de l'amortissement de deux malis de fusion sur le pôle légume pour 3.1 M€

Note 11 Informations diverses

AUTRES INFORMATIONS :

• EFFECTIFS GROUPE :

L’effectif moyen du Groupe sur l’exercice est de 1 744 personnes contre 1 839 personnes sur l’exercice précédent :

	30/06/2025	30/06/2024	Variation	
Cadres	333	338	-	5
Agents de maîtrise	328	320		8
Employés	1 083	1 181	-	98
Total effectifs	1 744	1 839	-	95

L’effectif moyen au 30 juin 2025 a été calculé selon la définition à l’article D 123-200 du Code de commerce renvoyant à l’article L130-1 et R130-1 du Code de la Sécurité Sociale.

• HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes pour la certification de l’ensemble des entités du groupe consolidé sont de 441 K€.

Au cours de l’exercice écoulé il n’y a pas eu d’honoraires pour des Services Autres que la Certification des Comptes.

• ENGAGEMENTS HORS BILAN (EN MILLIERS D'EUROS)

○ ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS :

- Caution douanes (Cap Invest) 244 K€

○ ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNES :

- Nantissement du fonds de commerce (EDLC) 368 K€
- GALTIC Investments (ECOTECHNILIN) 403 K€
- Hypothèque immobilière (ECOTECHNILIN) 750 K€
- CRCA BRIE PICARDIE (Prêts Court Terme agriculteurs) 5 932 K€
- Cautions CRCA Brie Picardie - Inoxa 849 K€
- CREDIT MUTUEL (Prêts Court Terme agriculteurs) 1 651 K€
- Caution prêts bancaires - Exélience 3 392 K€
- Natup Val de France hypothèque prêt 341 K€